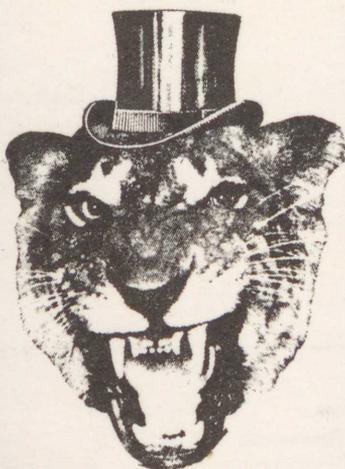


Pierre Joye  
**Questions  
sur  
la bourgeoisie  
flamande**



L. Sando

**Tribalisme et  
nationalisme  
au Congo (Zaire)**

Christian Vandermotten

**Géographie  
et  
idéologie (2)**

Guy De Boeck

**Déficit  
alimentaire et  
malnutrition**

# CAHIERS MARXISTES

**revue mensuelle**

Nouvelle série — N° 54 (73)  
10<sup>me</sup> année — avril 1979

## Sommaire

---

Pierre Joye Points d'interrogation sur la bourgeoisie flamande	p. 1
Christian Vandermotten Géographie économique, espaces économiques et idéologie (II)	p. 12
L. Sando Nationalisme ? Tribalisme ? La question tribale au Congo (Zaïre)	p. 23
Guy De Boeck Déficit alimentaire et malnutrition, compléments du surtravail	p. 30
En diagonale Autour du Zaïre	p. 45
Livres	p. 50
Revue	p. 52

---

**Comité de patronage :** Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve ●

**Comité de rédaction :** Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

**Rédacteur en chef :** Rosine Lewin.

**Secrétaire de rédaction :** Pierre Ergo

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

## Points d'interrogation sur la bourgeoisie flamande

L'article que Serge Govaert a publié ici, le mois dernier, sous le titre « Le patronat flamand et la régionalisation » m'a beaucoup intéressé. Nombre d'idées qu'il expose me paraissent pertinentes, d'autres plus discutables, mais ce n'est pas cela que j'entends examiner. Mon propos, plus modeste, est d'essayer de préciser les caractéristiques de ce patronat flamand, de cette « nouvelle bourgeoisie industrielle flamande » dont il a beaucoup été question ces derniers temps, notamment dans le livre de Michel Quévit auquel Serge Govaert se réfère mais pas seulement là, car c'est un thème qui a suscité de nombreuses discussions.

S'il en est ainsi, c'est parce que la situation actuelle diffère totalement de celle que la Belgique connaissait au moment où elle devint un Etat indépendant. Car à ce moment, il n'y avait ni patronat flamand, ni bourgeoisie flamande. Bien que la majorité de la population du pays (environ 55 %) était d'expression flamande, la classe dirigeante était à 100 % francophone.

Nos provinces avaient été profondément marquées par vingt années de régime français. A Bruxelles et dans les villes de Flandre, la « francisation » de l'administration, de la vie publique et de l'enseignement était complète. Négociants, industriels, banquiers, membres des professions libérales, toute la bourgeoisie était francophone, le flamand étant seulement parlé par le « menu peuple », journaliers, artisans, domestiques, fermiers. Et la tentative de Guillaume Ier de généraliser l'emploi du néerlandais en pays flamand, considérée comme une « hollandisation », avait été

combattue tant par le clergé hostile au souverain calviniste que par les notables qui mettaient leur point d'honneur à ignorer la langue du peuple.

L'Etat belge, né de la révolution de 1830, fut donc à l'image de ces notables : 30.000 Belges bien nantis qui élirent, le 3 novembre 1830, le Congrès national, une assemblée d'hommes jeunes et actifs, dominée par la bourgeoisie mais dont le quart des effectifs était encore fourni par la noblesse. Ils étaient tous d'expression française et il en allait de même des « Orangistes » que comptait encore le pays dont l'attachement au royaume des Pays-Bas avait d'autres raisons : qu'il s'agisse d'aristocrates restés fidèles à Guillaume par hostilité à la révolution ou d'industriels qui regrettaient les débouchés offerts par les Indes néerlandaises et les subventions octroyées par le gouvernement de La Haye, ils étaient, eux aussi, francophones.

Lors de sa création, le Royaume de Belgique reconnut donc seulement le français comme langue officielle. Le français seul était utilisé par le gouvernement, au Parlement dans l'administration. Il en allait de même dans le monde des affaires et les structures unitaristes de l'Etat belge ne faisaient que refléter une réalité : qu'il n'y avait qu'un seul capitalisme — le capitalisme belge — et une seule bourgeoisie — la bourgeoisie belge.

C'est sous l'impulsion de cette bourgeoisie entièrement francophone que l'industrie belge se développa vigoureusement pendant tout le XIXe siècle. Basée sur l'exploitation des richesses minières du pays, elle était concentrée pour l'essentiel dans les bassins charbonniers s'étendant dans les provinces wallonnes, du Borinage au pays de Liège. C'est là que s'édifiaient des industries consommatrices des grandes quantités de houille : métallurgie du fer et du zinc, industrie du verre et céramique, plus tard la cimenterie et la chimie lourde (engrais azotés, etc.). A part le textile, la Flandre comptait alors peu d'industries importantes et sa population était encore dans une large mesure agricole. L'oppression culturelle d'une bourgeoisie francophone s'y accompagnait d'un retard évident sur le plan social et industriel. En 1880, les deux tiers de la force motrice mise en œuvre dans l'industrie l'étaient dans les provinces du Hainaut et de Liège, 14 % seulement dans les deux Flandres.

Ce développement industriel s'accompagna d'un mouvement de concentration qui aboutit à la mainmise de quelques puissants groupes financiers — la *Société Générale* en premier lieu — sur les secteurs d'activité les plus importants : charbonnages, sidérurgie, non-ferreux, matériel ferroviaire, glaces et verre, etc., localisés essentiellement dans le sud du pays.

## L'EXPANSION ECONOMIQUE FLAMANDE

Au fil des ans, le mouvement s'est inversé. Dès le tournant du siècle, les taux de croissance flamands tendent à dépasser ceux de la Wallonie.

Jusque là, ses ressources minières et ses longues traditions métallurgiques avaient attiré la majeure partie des investissements vers celle-ci. En dépit de leur traditionalisme, les groupes capita-

listes dominants procédèrent toutefois à des investissements importants dans le nord du pays. La découverte des gisements charbonniers de Campine fut un des éléments qui intervinrent dans ce sens : c'est sous l'égide des groupes financiers belges (la *Société Générale*, la *Banque de Bruxelles*, *Coppée*, *Solvay*), et français (*De Wendel*, *Schneider*, *Kuhlmann*), que le bassin campinois fut mis à l'exploitation. Et on assista par ailleurs à un déplacement de l'industrie des non-ferreux vers la Campine et la région anversoise.

Le déclin relatif de la Wallonie fut masqué pendant longtemps par la prospérité des entreprises traditionnelles fournissant un niveau élevé d'activité. Il semble toutefois qu'au-delà de sa puissance industrielle, la Wallonie fut précocement victime de la superspécialisation du capital investi dans les industries extractives et lourdes et d'une stratégie qui ne chercha pas, avant 1914 déjà, une rénovation structurelle qui était possible et nécessaire (1).

Comme le souligne Christian Vandermorten, la spécialisation traditionnelle de la Wallonie dans la triade charbon-acier-matériau ferroviaire, secteurs fabriquant des produits lourds ou semi-finis et gros consommateurs de capitaux, constituait un type d'industrialisation peu favorable aux initiatives d'entrepreneurs petits et moyens. La concentration excessive de capitaux (et d'hommes) dans les grandes entités stérilisait les zones de petite industrie, réduisant les possibilités de diversification des activités.

Si le désintérêt que le grand capital bancaire témoigna longtemps pour la Flandre retarda l'industrialisation moderne de celle-ci, la stratification sociale y resta plus favorable à la génération d'un moyen capitalisme opérant dans des branches d'activité nouvelles. Le fait est qu'entre 1896 et 1930 déjà, la croissance de l'emploi dans les fabrications métalliques et mécaniques est devenue plus élevée en valeur absolue en Flandre (+ 35.000) qu'en Wallonie (+ 30.200).

Dès 1930, le recul wallon devient absolu et la différence avec la Flandre s'est accentuée ces dernières années du fait du déclin spectaculaire de l'emploi dans les grandes concentrations industrielles du sud du pays.

#### PART DE L'EMPLOI INDUSTRIEL :

	Flandre	Wallonie	Bruxelles
1896 .....	35,5 p.c.	55,8 p.c.	8,7 p.c.
1910 .....	38,8 p.c.	51,7 p.c.	9,6 p.c.
1930 .....	42,1 p.c.	45,9 p.c.	12,0 p.c.
1937 .....	44,1 p.c.	43,5 p.c.	12,4 p.c.
1947 .....	46,4 p.c.	40,9 p.c.	12,8 p.c.
1961 .....	52,1 p.c.	35,5 p.c.	12,4 p.c.
1970 .....	58,2 p.c.	29,3 p.c.	12,5 p.c.

Si le volume des investissements est aujourd'hui presque le même dans les deux parties du pays, leur structure est plus diversifiée en Flandre, ce qui augmente les chances de pénétrer sur les marchés les plus dynamiques. Et en Flandre, l'accent a été

(1) Christian Vandermorten. « *Ebauche d'une macrogéographie de l'industrie en Belgique* ». Thèse de doctorat ronéotypée. Bruxelles, 1979.

mis davantage sur les investissements d'expansion alors que les investissements de substitution, dirigés vers les secteurs traditionnels de demi-produits, ont prévalu en Wallonie.

## UN CAPITALISME FLAMAND ?

Cet essor économique de la Flandre s'est-il accompagné de l'apparition d'un capitalisme flamand ? Une bourgeoisie industrielle flamande, nettement distincte de la bourgeoisie belge traditionnelle, a-t-elle poursuivi avec succès une politique d'autonomisation économique et financière de la Flandre, comme l'estime Michel Quévit ? (2)

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord préciser ce qu'on entend par « bourgeoisie », car la portée de ce terme s'est sensiblement modifiée au fil du temps.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'agissait de ce qu'on appelait aussi les « notables » : gros négociants, banquiers, entrepreneurs, membres des professions libérales, magistrats, hauts fonctionnaires, intellectuels, etc.

Depuis lors, les structures du capitalisme se sont profondément transformées et cette bourgeoisie « classique » n'exerce plus un rôle prépondérant dans la société. De puissants groupes industriels et financiers dominent aujourd'hui la vie économique du pays, sans que l'activité des petites et moyennes entreprises ait complètement disparu pour autant. Et les caractéristiques de ces groupes dominants présentent elles-mêmes des différences qu'accentuent l'internationalisation croissante de leurs activités et le rôle de plus en plus important des sociétés multinationales qui se sont installées dans le pays.

La *Société Générale* est depuis fort longtemps dirigée par ses propres administrateurs, qui sont cooptés avec l'approbation de ses principaux actionnaires, des représentants des « grandes familles » belges qui recherchent avant tout des placements de tout repos. Comme le rapport de la FGTB sur les holdings le constatait déjà en 1956, il s'agit là de « *l'aboutissement d'un processus de concentration des capitaux au terme duquel le conseil qui administre la Générale est devenu en quelque sorte le gérant des intérêts collectifs d'une fraction importante des classes possédantes belges* » (3).

Le rôle des groupes familiaux fondateurs reste par contre prépondérant dans le groupe *Solvay* ainsi que dans le groupe *Lambert* qui a absorbé il y a quatre ans celui de la *Banque de Bruxelles-Brufina*, ce qui n'empêche pas qu'on y confie souvent des fonctions importantes à des « managers » — juristes, économistes, ingénieurs — issus de la moyenne bourgeoisie ou parfois d'origine plus modeste qui parviennent ainsi à s'intégrer dans les sphères dirigeantes du pays sans acquérir pour autant un pouvoir économique autonome. Et la gestion des entreprises contrôlées par des multinationales est à plus forte raison assumée par des « managers », par des « cadres » étrangers ou belges.

(2) Michel Quévit. *Les causes du déclin wallon*. Bruxelles, 1978, page 122.

(3) « *Holdings et démocratie économique* ». Bruxelles, 1956, p. 100.

Cette transformation des structures économiques a entraîné une stratification beaucoup plus complexe des couches dirigeantes du monde économique où on trouve à la fois des représentants directs des gros actionnaires et des « managers » choisis pour leur compétence. Et cette complexité se constate également dans la partie flamande du pays où la situation s'est complètement modifiée depuis le siècle dernier.

Le temps n'est plus où la connaissance du français y était une condition indispensable de la promotion sociale, où il était « impossible pour un simple Flamand de dépasser le stade le plus bas du monde des affaires » comme *Lodewijck De Raet* le déplorait encore au début du siècle. Il existe aujourd'hui une « élite » flamande qui n'a rien à envier à l'« élite » francophone en ce qui concerne la compétence. Son horizon est même en général plus large, car si les francophones estiment le plus souvent qu'il leur suffit de connaître le français, la plupart des Flamands de formation identique maîtrisent plusieurs langues. Il suffit de comparer la rubrique littéraire de la « Libre Belgique » à celle du « Standaard » : si la première rend seulement compte d'ouvrages publiés en français, la seconde estime normal de consacrer des recensions indifféremment à des ouvrages édités en néerlandais, en français, en anglais ou en allemand.

Y a-t-il pour autant un capitalisme flamand ?

Il existe assurément un grand nombre d'entreprises flamandes de dimension moyenne, le plus souvent à caractère familial, entreprises du type prédominant au siècle dernier mais qui ne jouent plus aujourd'hui qu'un rôle de second plan, encore que ce rôle ne soit nullement négligeable. Elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'en Wallonie et leur vitalité constitue un des points forts de la Flandre, un des éléments qui explique le plus grand dynamisme de l'économie flamande. Ces firmes moyennes absorbent une plus grande part de l'emploi en Flandre qu'en Wallonie où celui-ci est concentré dans un plus petit nombre d'entreprises : les dix plus grandes entreprises représentent 30 % de l'emploi régional en Wallonie, les dix plus grandes entreprises de Flandre fournissent moins de 13 % de l'emploi régional.

Au cours des années, certaines de ces firmes ont du reste connu un développement qui leur a permis de conquérir des positions de premier plan non seulement à l'échelle nationale mais même sur le plan international (les *Photo-Produits Gevaert* et les *Tréfileries Bekaert*). Par ailleurs, l'*Almanij - Kredietbank* est devenu le troisième groupe bancaire du pays, immédiatement derrière la *Société Générale de Banque* et la *Banque Bruxelles Lambert*.

Cette évolution a abouti à la création de liens souvent fort complexes, où des tendances croissantes à l'intégration s'accompagnent du maintien d'une certaine différenciation, entre ces entreprises flamandes et les groupes industriels et financiers dominants, belges ou étrangers, à la direction desquels participent du reste à présent de nombreux « managers » flamands.

Quelques exemples montreront la diversité des situations qui existent dans ce domaine.

## LES PHOTO-PRODUITS GEVAERT

L'entreprise que *Lievin Gevaert* créa en 1893 eut dès son origine un caractère résolument flamand.

L'acte de constitution de la société en commandite par actions *Lievin Gevaert et Cie* publié au « Moniteur » fut rédigé en néerlandais, ce qui était rarissime à l'époque. Et le règlement de travail rédigé par son fondateur stipula que le néerlandais était la langue officielle de la firme.

Lievin Gevaert était un Flamand convaincu. Dans sa jeunesse, il fit partie de la « *Vlaamse Wacht* » et il soutint, durant toute son existence, la cause flamande.

Né à Anvers en 1868, orphelin très jeune, Lievin Gevaert travailla d'abord comme photographe. La firme qu'il créa en 1894 avec le concours de quelques amis n'était qu'un modeste atelier de papiers sensibles occupant cinq ouvriers. L'usine qu'il fit construire vingt ans plus tard à Mortsel en comptait 500 et quand il mourut, en 1935, elle en occupait 3.000.

Transformée en société anonyme en 1920, la *Photo-Produits Gevaert* connut un essor considérable après la seconde guerre mondiale, créant un réseau de distribution mondial comprenant 110 filiales et agences qui lui permettait d'exporter 90 % de sa production. Cette internationalisation croissante de ses activités amena la société à fusionner en 1964 avec l'*Agfa A.G.* allemande, filiale du groupe Bayer issu du démantèlement de l'*I.G. Farben*.

En l'absence d'une législation permettant la fusion de deux sociétés de nationalité différente au sein de la C.E.E., cette opération s'est effectuée en transformant les deux firmes, *Photo-Produits Gevaert* et *Agfa*, en holdings qui détiennent l'un et l'autre 50 % du capital des deux sociétés d'exploitation, *Gevaert-Agfa* à Mortsel et *Agfa-Gevaert* à Leverkusen, auxquelles elles ont cédé leurs sièges industriels.

La *Photo-Produits Gevaert* est donc devenue copropriétaire d'une multinationale germano-belge bicéphale qui est le deuxième producteur mondial de produits photosensibles et d'appareils photographiques après le groupe américain Eastman Kodak.

Son conseil d'administration compte surtout des membres des milieux capitalistes flamands les plus représentatifs : du groupe *Almanij-Kredietbank* (Luc Wouters, Paul Franken, Jan Hinnekens, Lucien Vlerick) et de *Cobepabel* (Fernand Nédée, André Leysen). Il témoigne en même temps d'un souci d'ouverture vers les groupes industriels et financiers belges classiques : son président-administrateur délégué, Hendrik Cappuyens, par ailleurs Régent de la Banque Nationale, est également administrateur de la Cie d'assurances « La Royale » (groupe de la Société Générale), du trust d'électricité EBES et de l'UCB et un de ses administrateurs, Albert Beken, est également administrateur de la Société Générale de Banque.

## LE GROUPE ALMANIJ-KREDIETBANK

La *Kredietbank* est le troisième établissement bancaire du pays et l'expansion économique de la Flandre lui a permis de développer ses activités plus rapidement encore que les deux autres grandes banques du pays, la Société Générale de Banque et la Banque Bruxelles Lambert. Elle compte à présent 725 succursales et points d'exploitation et occupe près de 8.500 employés.

L'origine du groupe est curieuse. Elle remonte aux années 1880-1890, à l'époque où des catholiques entichés de corporatisme comme Georges Helleputte créèrent la *Ligue démocratique belge*, ensemble disparate cimenté par la religion où se côtoyaient ouvriers, artisans, commerçants et patrons, pour tenter de contenir les progrès du socialisme. Le *Boerenbond* (Union des Paysans) fut fondé dans cette perspective et, avant même de le fonder, G. Helleputte avait créé, en 1889, une banque coopérative, la *Volksbank van Leuven*, simple association de crédit mutuel à l'origine, qui fut ensuite trans-

formée en société anonyme et créa un vaste réseau d'agences et de filiales dans tout le pays flamand. C'est de ce complexe bancaire, appelé pendant longtemps le « groupe de Louvain » qu'est issue, après des périodes d'heur et de malheur, la *Kredietbank* qui connut un essor rapide au lendemain de la guerre en se fixant pour objet principal de faciliter le développement d'entreprises familiales situées dans la partie flamande du pays. Comme le déclara alors son président, Fernand Collin, « la clientèle du groupe est constituée presque exclusivement d'entreprises autonomes qui sont extrêmement férues de leur indépendance » Parmi ces entreprises, des firmes déjà fort importantes comme les *Photo-Produits Gevaert*, le groupe de produits alimentaires *Imperial Products* de la famille Collin (devenu aujourd'hui, après avoir fusionné avec la firme Devos-Lemmens, la *Continental Foods*), le groupe textile créé par la famille Steverlynck, propriétaire des métiers à tisser *Picanol* et d'usines en Argentine). Et le groupe continua par ailleurs à entretenir des liens étroits avec le Boerenbond, resté un de ses principaux actionnaires et devenu lui-même une vaste entreprise financière et commerciale, la seconde entreprise du pays dans le secteur agro-alimentaire (derrière les Brasseries Artois), les Assurances du Boerenbond Belge étant de leur côté, la quatrième compagnie d'assurances du pays.

Si la *Kredietbank* a toujours soigneusement préservé son image de marque flamande, cela ne l'a pas empêchée d'étendre ses activités aux régions francophones du pays. C'est à son initiative que fut constitué, en 1958, le *Crédit Général* qui exerce son activité dans les régions wallonnes où il dispose d'un réseau de 85 sièges et agences, un accord conclu avec la *Kredietbank* ayant réparti les zones d'action entre les deux banques.

Et au cours des dernières années, le groupe a donné une grande extension à ses activités à l'étranger, créant des banques filiales à Luxembourg et à Genève, participant à la création de plusieurs consortiums internationaux.. Dans ce cadre, le groupe a procédé l'an dernier à une restructuration qui a vu son holding central, *Almanij*, dirigé désormais par *Luc Wouters*, devenir le pivot d'un ensemble comprenant une grande banque commerciale (la *Kredietbank*), des sociétés d'investissement (*Investco*), des compagnies d'assurances (*Fidelitas*) et une banque d'affaires et d'investissement créée autour de la *Kredietbank* luxembourgeoise.

## LA COBEPA ET IBEL

*Cobepa* et *Ibel* tiennent aussi une place importante dans les milieux d'affaires. S'il en est ainsi, *Maurits Naessens* y est pour beaucoup.

Né à Anvers en 1908, *Maurits Naessens* fut socialiste dans sa jeunesse et il a toujours affirmé qu'il l'était resté en même temps qu'il tint à souligner son attachement à la cause flamande.

Après avoir repris la direction de la succursale bruxelloise de la *Banque de Paris et des Pays-Bas* en 1950, *Maurits Naessens* en développa si bien les activités que, lorsqu'il abandonna ces fonctions, atteint par la limite d'âge, 25 ans plus tard, le groupe « *Paribas Belgique* » était devenu un des anneaux les plus solides de ce groupe financier multinational. La *Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique* est la cinquième banque de dépôts du pays, le holding qu'elle a créé, la *Cobepa* (Cie Belge de Participations *Paribas*) est le troisième du pays et il a lui-même créé des sous-holdings spécialisés pour s'adapter aux particularités des différentes régions : la *Financière Mosane* dans la région liégeoise et *Ibel*, dont les dirigeants s'attachent à souligner le caractère flamand, dans la région anversoise.

*Ibel* (*Investerings-en-Beleggingsmaatschappij Lacourt*) est issu de la *Financière Lacourt* (contrôlée par *Cobepa*) et de deux sociétés flamandes contrôlées, l'une par les familles Van Damme et Boel, l'autre par le groupe *Ahlers-Leyen* (transporteurs et assurances maritimes).

*Cobepa* et *Ibel* partagent avec la C.O.B. (Caisse Centrale de Dépôts des coopératives chrétiennes flamandes) le contrôle de *Vibem* (Vlaamse

Investerings- en Beleggingsmaatschappij) qui a acquis une participation dans les *Photo-Produits Gevaert*.

Les liens étroits qui unissent ces entreprises anversoises expliquent qu'elles se soient associées pour créer la *V.U.M.* (Vlaamse Uitgeversmaatschappij) qui reprit l'édition des quotidiens de l'ancien groupe du *Standaard* en 1976. Il n'en est pas moins amusant de constater que ce sauvetage qu'un de ses principaux artisans, André Leysen, l'administrateur délégué d'Ibel qui préside le comité de direction de la *V.U.M.*, présenta comme « l'œuvre du peuple flamand », s'est opéré avec le concours actif d'un sous-holding de la multinationale française Paribas.

## CHEFS D'INDUSTRIE ET MANAGERS

Parmi les entreprises flamandes qui ont connu un développement exceptionnel, il faut évidemment citer les *Tréfileries Bekaert*.

Leur histoire est aussi édifiante que celle des *Photo-Produits Gevaert*. Elle commence en 1880 quand Léon-Léandre Bekaert créa, à Zwevegem, une petite firme qui fabriquait du fil de fer barbelé. L'affaire prospéra assez pour que son fils Léon put faire des études de droit à l'Université de Louvain. L'usine familiale ayant été détruite pendant la guerre 1914-18, il remonta et agrandit si bien l'affaire que la *S.A. Tréfileries Léon Bekaert* qu'il créa en 1924 au capital social de 3 millions est à présent devenu un complexe multinational dont le capital fut porté à 2.800 millions par incorporation de réserves en 1970 et dont les 52 usines réparties dans 14 pays occupent 25.000 personnes, la première tréfilerie d'Europe, la seconde au monde après U.S. Steel.

Si Léon Bekaert (1891-1961) tint un rôle important dans le monde des affaires, il ne se soucia toutefois jamais beaucoup des problèmes flamands bien qu'il fut président des Patrons catholiques flamands en 1928. Président de Fabrimétal puis président de la F.I.B., Régent de la Banque Nationale, il s'intégra complètement au grand capital belge.

Il en va de même de *Jan de Spot*, avocat brugeois qui fut longtemps le collaborateur de Léon Bekaert et entra en 1967 à la *Banque de Bruxelles* « entre autres parce que la partie flamande du pays était représentée de façon insuffisante au comité de direction », paraît-il (4). Ce qui lui réussit car il préside aujourd'hui le conseil d'administration de la *Banque Bruxelles Lambert*.

C'est peut-être pour la même raison que le beau-frère de Jan de Spot, l'ancien ministre CVP et membre de la Commission de la CEE, *Albert Coppé*, préside de son côté le conseil d'administration de la *Société Générale de Banque*.

Car les milieux dirigeants du grand capital belge se sont peu à peu rendus compte qu'il n'était plus possible de considérer que l'usage exclusif du français était de règle.

La *Société Générale*, qui pratique depuis longtemps l'art des dosages en choisissant à tour de rôle un catholique et un franc-maçon comme gouverneur, s'est adaptée aux nécessités du temps et réparti à présent de façon aussi judicieuse ses postes de direction entre les représentants des deux communautés linguistiques.

*M. Pol Provost* fut un des premiers à bénéficier de cette accession de « managers » flamands à 100 % aux postes de commande du principal holding belge. Né à Courtrai en 1907, il fit des études de sciences commerciales à l'Université de Gand, où il entra la première année où il y eut une section néerlandaise, et participa en 1926 à la création du VEV. La chance lui sourit après la guerre quand il fut appelé à reprendre la direction des

(4) « *De Standaard* », 18 août 1975.

*Ateliers De Coene* dont il devint administrateur délégué. La firme ayant besoin de capitaux frais, ceux-ci lui furent apportés par la *Société Générale* dont Pol Provost devint conseiller en même temps qu'il entra au conseil d'administration de plusieurs filiales du groupe et de la *Bell Telephone*. Conservant toujours son image de marque de Flamand bon teint, il fut président du VEV avant d'assumer, en 1970, la présidence de la Fédération des Industries Belges.

Le groupe *Lambert* s'y est pris autrement pour faciliter son expansion dans le pays flamand. En 1964, il s'assura les services de *Lode Claes*, futur sénateur Volksunie.

*Lode Claes* fut échevin du Grand-Bruxelles de 1942 à 1944, ce qui lui valut quelques ennus après la Libération. En 1958, il devint secrétaire général du *Gewestelijke Economisch Raad voor Vlaanderen* (Conseil économique régional flamand) et entra ensuite au groupe *Lambert* qui lui confia notamment la direction de la *Spaar, Hypotheek- en Verzekeringsmaatschappij Atlanta* (ex-Leen-en Hypotheekkas) dont le groupe venait de prendre le contrôle.

## L'ENTREE EN SCENE DES MULTINATIONALES

Les multinationales ne se sont pas seulement implantées en Flandre en y construisant de nouvelles usines. Elles y ont également pris le contrôle de plusieurs entreprises dont l'essor semblait prometteur.

La *New Holland Co.* (division de *Sperry Rand*) a acquis le contrôle des *Werkhuizen Léon Claey*s à Zedelgem, usines de machines agricoles rebaptisées *Clayson* à cette occasion.

Une autre firme américaine, *Johnson & Johnson* a racheté la *Janssen Pharmaceutica*, des laboratoires que le Dr Paul Janssen avait créés à Beerse.

*Tabacofina*, premier groupe du pays dans le secteur du tabac, qui était contrôlé par la famille Vander Elst, est passé sous celui du groupe multinational *Rothmans* du magnat sud-africain Anton E. Rupert.

La *General Biscuit* (Gebeco), issue de la fusion des deux principales biscuiteries flamandes — *De Beukelaer* et *Parein* — est récemment passée sous le contrôle du groupe français *Céraliment-Lu Brun*.

Ces multinationales confient souvent la gestion de leurs filiales à des « managers » flamands qui ont l'avantage d'avoir des liens étroits avec les milieux d'affaires de la région.

C'est le cas à la *Bell Telephone*, filiale de l'ITT, dont *Frank Pepermans* fut longtemps le grand boss.

Il en va de même pour *Ford*. *James Van Luppen* fut longtemps l'administrateur directeur général de *Ford Belgium*. *Hendrik Daems*, un instituteur anversoïse, est devenu président directeur général de *Ford Genk*. Le directeur général actuel, *Dierckx*, a été nommé administrateur du VEV en 1976.

La carrière de deux de ces « managers » flamands, *Frans Van den Bergh* et *Bob Stouthuysen* est significative

*Frans Van den Bergh* (né en 1915) commença sa carrière dans l'industrie du tabac de Turnhout où il créa, après la guerre, une petite fabrique de cigares, *Alto*, qui fut rachetée en 1960 par *Tabacofina* dont il devint administrateur et, par la suite président. Quand *Johnson & Johnson* reprit *Janssen Pharmaceutica* en 1960, il fut invité à assumer la présidence de son conseil d'administration. Administrateur du VEV, il accéda en 1978 à la présidence de la FEB.

*Bob Stouthuysen* (né en 1929), docteur en Droit de l'Université de Louvain qui fit ensuite une licence en Business Administration, entra en 1958 à *Janssen Pharmaceutica* comme directeur du personnel et devint ensuite directeur commercial puis administrateur-directeur général. Membre du conseil d'administration du VEV depuis 1967, il en devint président en novembre 1976.

## L'EVOLUTION DU VEV

L'évolution du *Vlaams Economisch Verbond* (VEV) illustre les transformations qui se sont produites en Flandre depuis un demi-siècle, car les buts qu'ils se fixe et le rôle qu'il joue aujourd'hui diffèrent fortement de ce qu'ils étaient lors de sa fondation en 1926.

A ses débuts, au XIXe siècle, le mouvement flamand avait surtout formulé des revendications culturelles et linguistiques. C'est seulement à la fin du siècle, en grande partie sous l'impulsion de *Lodewijk de Raet* (1870-1914), un fonctionnaire au ministère de l'Industrie et du Travail, qu'il élargit ses objectifs en insistant sur leur portée économique et sociale.

C'est dans cette perspective que *Lodewijk de Raet* créa en 1908, avec *Lievin Gevaert* et *Hippolyte Meert*, *Het Vlaams Handelsverbond*, dont les membres s'engageaient à imposer l'usage du néerlandais dans le commerce et l'industrie « *afin d'accroître la force économique du peuple flamand* ». Il réclamait un enseignement technique en néerlandais afin de permettre à des Flamands de remplacer les cadres inférieurs francophones dans l'industrie et la néerlandisation de l'enseignement supérieur pour former des « *captains of industry* » flamands.

La création du VEV, le 11 avril 1926, à l'initiative de *Lievin Gevaert*, qui en assumait la présidence jusqu'en 1935, s'inscrit dans ce sens. Dans l'esprit de ses fondateurs, le VEV n'était pas purement et simplement une organisation patronale mais une émanation du mouvement flamand. S'il entendait « *défendre et promouvoir les intérêts de l'économie flamande* », il ne se bornait pas à cela. Comme *Lievin Gevaert* le souligna dans son discours inaugural, le VEV se fixait pour but d'« *aider à l'émancipation matérielle et morale du peuple flamand... Nous désirons que notre langue occupe dans les affaires la place qui lui revient de droit et que la puissance économique qui, jusqu'ici se trouve encore en grande partie entre les mains de nos adversaires, passe lentement mais sûrement aux mains de Flamands convaincus et conscients qui l'emploieront à revigorer et à fortifier la communauté flamande* ».

Les objectifs que se fixaient les fondateurs du VEV sont atteints depuis longtemps aussi bien en ce qui concerne l'enseignement à tous les niveaux que pour la néerlandisation de la vie des affaires en pays flamand. Et le caractère du VEV s'est profondément transformé. Alors qu'en 1939 encore il avait inséré dans ses statuts une disposition destinée à éviter que des entreprises dont le caractère flamand laissait à désirer puissent en faire partie comme membres effectifs, le *Vlaams Economisch Verbond* entend à présent être l'organisation patronale représentative de toute les entreprises exerçant leurs activités en pays flamand.

En 1969, il avait déjà quelque 1.200 affiliés et il en compte 4.600 aujourd'hui. Des firmes d'importance et de caractère très divers. Des petites et moyennes entreprises authentiquement flamandes. Des entreprises contrôlées par les principaux holdings belges, à commencer par la *Société Générale*. Et les filiales de groupes étrangers — américains, allemands, néerlandais — particulièrement nombreux

ses en Flandre où les multinationales ont localisé la majeure partie de leurs investissements pour bénéficier d'une situation géographique privilégiée dans le voisinage immédiat du port d'Anvers.

Cette évolution s'est accompagnée d'une modification des relations entre le VEV et l'organisation patronale nationale, le *Comité Central Industriel* d'abord, la *Fédération des Entreprises de Belgique* (FEB) aujourd'hui (5).

Lors de la création du VEV en 1926, les revendications linguistiques de cette organisation à caractère résolument militant étaient fort mal vues dans les milieux francophones qui dominaient encore complètement le monde des affaires. Les frictions avec le *Comité Central Industriel*, dont les tendances étaient résolument centralisatrices, ne manquèrent donc pas.

Ces tensions se sont atténuées par la suite (6) et après la constitution de la *Fédération des Industries belges*, en 1946, le VEV abandonna sa politique de concurrence pour s'appliquer à augmenter son influence au sein de l'organisation patronale nationale. Des accords précisant la répartition de leurs tâches et de leurs pouvoirs ont été conclus entre les deux organisations et l'amélioration de leurs relations s'est concrétisée par une interpénétration croissante de leur personnel de direction.

En 1970, *Pol Provost*, président du VEV, fut nommé président de la FIB. Et le président actuel de la FEB, *Frans Van den Bergh*, est administrateur du VEV. « *Que la FEB reste unitaire ne dérange pas le VEV* », estime-t-il. *La FEB se régionalisera quand cela sera nécessaire* » (7).

---

(5) Créée en 1895, le *Comité Central du Travail Industriel*, devenu en 1913 le *Comité Central Industriel*, représenta pendant 51 ans le patronat industriel belge au niveau national. Il fut remplacé en 1946 par la *Fédération des Industries Belges* (F.I.B.), qui devint elle-même la *Fédération des Entreprises de Belgique* (F.E.B.) en 1973.

(6) J. Herremans signale qu'à partir de 1935 (après la mort de Lievin Gevaert donc), sous la présidence de l'industriel courtraisien Baldewijn Steverlynck, « le V.E.V. vit son influence grandir auprès des autorités. En mettant l'accent sur son caractère d'organisation patronale, il tempéra ses tendances radicalisantes en matière linguistique ». Le « *Vlaams Economisch Verbond* ». *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 637, 15 mars 1974, p. 22.

(7) « *Trends* », 1 mars 1978.

# Géographie économique, espaces économiques et idéologie (II)

## 200 ans de géographie industrielle en Belgique

### 5. LES MODELES DEDUCTIFS ABSTRAITS DE L'ECONOMIE SPATIALE ANGLO-SAXONNE (15)

A l'opposé de la démarche monographique inductive imposée par l'école géographique française, des économistes germaniques et anglo-saxons fondaient presque simultanément une approche de la localisation industrielle basée sur une démarche modélisante et déductive. Elle marque les géographes de ces pays autant que la géographie régionale a marqué les géographes latins.

Au début du siècle, A. Weber (1909), frère du sociologue, propose un modèle micro-économique (16). Ce modèle vise à la recherche, à l'aide d'une construction géométrique, de la localisation optimale de l'entreprise industrielle en fonction d'une minimisation de

---

(15) Le lecteur intéressé par un exposé du contenu de ces modèles se reportera entre autres au traité, assez ardu, de C. Ponsart (« Histoire des théories économiques spatiales », A. Colin, Paris, 1958) ou à la mise au point succincte de B. Merenne-Schoumaker dans le « Bulletin de la Société belge d'études géographiques », 47, 1978.

(16) La micro-économie étudie les comportements des agents économiques individualisés. Par opposition, la macro-économie s'intéresse à la résultante globale de l'action des agents micro-économiques individuels, analysée à travers l'évolution d'agrégats statistiques.

ses coûts de transport. Sources d'approvisionnement en matières premières et marché sont localisés ponctuellement. Le dessin de lignes d'égale différence de coûts de transport par rapport au point où ceux-ci sont minimisés et, chez les successeurs de Weber, d'autres isolignes, permet d'incorporer dans les modèles théoriques des causes de déviation par rapport à la localisation où les coûts de transport sont optimisés, causes tenant à des coûts différentiels de la main-d'œuvre ou à des économies liées à des facteurs d'agglomération non autrement précisés.

Les théories wébériennes appellent beaucoup de critiques. Certaines tiennent aux évolutions économiques enregistrées depuis leur formulation, ce qui exclut dès l'abord la réalité d'une rationalité immanente et statique. D'autres sont plus fondamentales.

Le modèle théorique de Weber détermine a priori une localisation nouvelle optimale en fonction de ses propres prémisses. C'est oublier qu'aujourd'hui, dans les pays développés, 4/5 des investissements industriels sont des investissements d'agrandissement ou de modernisation. Seule une petite partie des investissements seront donc susceptible de se conformer à la rationalité wébérienne, si même celle-ci incluait toutes les contraintes sous-jacentes aux choix décisionnels.

Le modèle théorique privilégie le rôle du coût des transports. Or, dans l'industrie britannique, ceux-ci ne représentent en moyenne que 3 % des coûts de production de 1968, comparés à 63 % pour les matières premières, 26 % pour la main-d'œuvre et 8 % pour les services divers et la construction des immeubles. Or, dans ces théories microéconomiques spatiales, ce n'est pas tant le coût global du transport qui entre en ligne de compte que les variations de coût par rapport au point où il est minimisé. On voit donc combien l'influence des coûts de transport doit aujourd'hui être négligeable dans le choix décisionnel d'un entrepreneur (même si les chiffres qui viennent d'être cités résultent, dans leurs faibles valeurs, d'une minimisation antérieure, soit par agglomération des industries, soit par migration de celles-ci vers les gisements de matières premières ou les ports). Par ailleurs, les frais de transport ne sont pas des fonctions linéaires de la distance. Les industries puissantes génèrent leurs propres tarifs, soit en se faisant accorder, en jouant de la concurrence entre les différents moyens de transport, des tarifications spéciales, soit, en situation oligopolistique, en imposant à leurs clients des zones de tarification ou tout autre système de prix destiné à conserver l'avantage aux situations acquises.

Les modèles théoriques wébériens attribuent au facteur coût de la main-d'œuvre la déviation des localisations par rapport à la situation qui optimisait les coûts de transport. Mais aujourd'hui, à travers l'action syndicale et une plus grande perméabilité du milieu, les salaires ont tendance à s'égaliser sur le territoire des Etats. Même si des différences interrégionales de salaires subsistent, il n'est pas toujours possible de les transposer en termes de coût global du travail, du fait de productivités ou d'attitudes face au travail industriel différentes selon les régions. La théorie est d'ailleurs incohérente avec ses prémisses néo-classiques, puisqu'elle présuppose que, bien que de *coût différent* selon les localisations, la main-d'œuvre serait en chaque site *infiniment disponible* à des coûts fixes !

cf. canal

Il est supposé encore que les coûts techniques de production n'ont pas d'influence sur les localisations, ce qui est faux : par exemple, en sidérurgie, le choix des techniques ou la taille de l'implantation peut impliquer des contraintes de situation ou de site. Les facteurs insitutionnels, les inerties, les avantages initiaux, les aménités et autres facteurs psychologiques sont éliminés.

Enfin, la théorie wébérienne, visant à la définition d'un équilibre partiel, assume un entrepreneur rationnel, parfaitement informé de l'espace, pour lequel la transmission de l'information serait idéalement fluide et dont le libre-arbitre serait total.

La théorie wébérienne, malgré les critiques qu'elle appelle, conserve néanmoins certains liens inductifs avec *une partie* de la réalité. Les tentatives d'application en Belgique, peu nombreuses, n'en sont pas pour autant heureuses, tel cet article de M. F. Lorent (17) sur l'industrie du papier, dont les conclusions furent vite démenties par les stratégies d'Intermills et de Plywood-Champion. La relativisation de la théorie par le réel la ramène au mieux *au niveau conceptuel de la méthode monographique*, et la critique que nous avons faite de cette dernière s'applique dès lors intégralement.

C'est ce qui ressort clairement du traité (1961) de géographie industrielle de R. C. Estall et R. O. Buchanan (18), dont l'optique est entièrement microgénétique et wébérienne (même s'il n'y a aucune formalisation mathématique : « it will be seen, then, that choice of location, like any other business decision, is normally a rational decision... »). La conclusion de l'ouvrage se résume à une liste de facteurs génétiques des situations de l'industrie, à savoir :

- les coûts de transferts des matériels et vers le marché;
- les sources et les coûts de l'énergie;
- les coûts des facteurs de production (travail, capital, management), et leurs possibilités de substitution;
- les facteurs d'agglomération;
- l'inertie industrielle, les modifications technologiques, la recherche, les facteurs institutionnels, les réserves en eau, les facteurs climatiques.

Comme dans la monographie, le stade du catalogue n'est pas dépassé; les structures globales ne sont pas mises en évidence dans leurs richesses, leurs complexités, leurs dynamismes historiques.



Les liens avec la réalité disparaissent entièrement chez l'Allemand Lössch (19) et ses successeurs américains. Les théories déductives ne visent plus cette fois à déterminer les conditions spatiales idéales de l'implantation d'une entreprise industrielle, mais bien celles de l'équilibre global dans l'espace économique. Il s'agit de déterminer le réseau d'implantation qui diviserait l'espace économique en cellules monopolisées chacune par une entreprise, de telle sorte

(17) Bulletin de la Société belge d'études géographiques, 1976, pp. 101-119.

(18) « Industrial activity and economic geography : a study of forces behind the geographical location of productive activities in manufacturing industry, London, Hutchinson Univ. Library.

(19) « Die räumliche Ordnung der Wirtschaft », 1940.

que l'on atteigne simultanément la maximisation des profits des entrepreneurs et celle de la satisfaction de l'ensemble des consommateurs et du corps social. Comme chez Weber, les entrepreneurs sont considérés rationnels et parfaitement informés. Une incohérence supplémentaire résulte de cette *monopolisation* de cellules spatiales par des industriels entre qui jouerait une *concurrence parfaite* ! La théorie débouche sur une véritable métaphysique de l'espace. Elle se traduit géométriquement par le dessin de réseaux hexagonaux qui naîtraient spontanément sur une surface de marché vierge a priori de tout phénomène de concurrence et d'agglomération, homogène et isotrope. La métaphysique de ces espaces économiques « idéaux » est d'ailleurs proclamée : les modèles théoriques n'ont plus de rapport avec le réel, mais même se refusent expressément à en avoir un ! Lösch écrit que « le vrai devoir de l'économiste n'est pas d'expliquer notre triste réalité, mais de l'améliorer. La question de la localisation optimale est bien plus digne d'intérêt que la détermination de la localisation actuelle ».

Pour W. Isard (20), tout ce qui est « extra-économique » doit être exclu de la théorie, mais de fait ce qu'Isard appelle « extra-économique » est tout simplement la réalité économique complexe et dynamique, le soubassement historique. La théorie est statique. On suppose une situation idéale d'équilibre économique, et une tendance de la réalité à tendre vers celui-ci. Une telle tendance implique une circulation parfaite des capitaux et une disponibilité illimitée de main-d'œuvre. Comme le montre bien S. Holland (21), le « où » est subordonné au pourquoi de la théorie néo-classique des prix et du profit; il est assumé que le facteur travail suivra les mouvements du capital maximisant ses profits dans une localisation idéale, de manière à bénéficier de salaires plus élevés. Ce mouvement du facteur travail entraînerait de la sorte une augmentation du ratio capital/travail dans l'agriculture des régions d'émigration, y accroissant la productivité et y permettant l'exportation de surplus agricoles. Ceci y créerait des possibilités d'investissements, soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie, pour le marché local en expansion, et, ensuite, en fonction de l'augmentation du taux de profit, une migration de capital depuis les régions développées, donc en sens inverse du travail. En fait, dans la mesure où la réalité est mouvement, elle est aussi déséquilibrée. S. Holland indique que Marx déjà avait mis en évidence que l'inégalité régionale est intrinsèque à la croissance capitaliste et que la concentration de la production dans certaines zones n'est pas causée en premier lieu par la présence de matières premières ou par le coût des transports, mais par la présence de capital. Le passage de l'artisanat au capitalisme obligeant à la concentration technique et rapprochant les usines fabriquant des machines l'une pour l'autre, implique une agglomération qui est ainsi un pré-requis à la « division territoriale du travail ». C'est celle-ci qui draine la main-d'œuvre rurale et réalise des économies d'échelle grâce à la qualité des communications (et non grâce au coût des transports abstraitement déterminés). Mais ce drainage de main-d'œuvre rurale n'est en rien l'ajustement automatique que supposent

---

(20) « Location and space-economy : a general theory relating to industrial location, market areas, land use, trade and urban structure », 1956.

(21) Dans son très intéressant « Capital versus the regions », London, Macmillan, 1976.

les modèles de l'équilibre. Déjà Marx avait montré que l'exode rural était avant tout causé par l'introduction du capitalisme dans l'agriculture et l'importation croissante de produits agricoles et que l'immigration urbaine n'entraîne ni l'emploi assuré à long terme, ni le bien-être automatique pour les immigrants. Les derniers parmi les immigrants sont généralement versés en premier dans deux catégories de l'« armée de réserve industrielle », à savoir les surplus flottants de population urbaine et le travail stagnant, c'est-à-dire les services irréguliers dans les zones urbaines, caractérisés par une surexploitation. Citant R.S. Eckhaus (1961), S. Holland continue en montrant, à propos de l'Italie du Sud, la misère des schémas harmonieux néo-classiques, qui voilent derrière des modèles non confrontés à la réalité le fait que l'amélioration de la productivité agricole et des revenus n'y est pas la conséquence de l'émigration, mais bien plutôt d'une demande industrielle locale de produits agricoles et de travail. L'émigration n'est le plus souvent qu'un pis-aller, irrationnel au sens néo-classique, pour des gens mal informés des réalités extérieures et dont la mobilité limitée se traduit le plus souvent en une migration par étapes, d'abord vers leur ville régionale, où pour-  
tant le chômage sévit, contraignant à l'exercice plus ou moins régulier de petits métiers (22).

De la sorte, la fonction idéologique normative de ces théories, déjà présente dans une moindre mesure dans les écrits wébériens, devient ici fondamentale et exclusive. W. Isard lui-même l'admet lorsqu'il reconnaît d'une part que la vie économique ne réalise jamais un état d'équilibre, mais que d'autre part, c'est par rapport à cet état, posé en objectif, que les jugements seront portés et que le « niveau de déséquilibre » sera mesuré.



Les modèles appliqués d'allocation-localisation, qui tentent de déterminer, pour une (ou des) industries particulières, et au moyen de la programmation linéaire et d'algorithmes, le nombre d'usines à créer et leurs localisations optima ne sont pas plus réalistes. La localisation des sources de matières premières est fixée a priori, de même que les marchés. Le nombre d'usines à créer (on part à nouveau d'un terrain vierge) et les sources d'approvisionnement ne sont pas contraintes, ni par le nombre de firmes en cause, ni par la propriété des gisements de matières premières. Tout se passe comme si, à un moment déterminé, tous les gisements de matières premières étant déjà en exploitation bien que n'ayant pas encore de client, tous les marchés étant potentiellement disponibles et non encore alimentés, un pouvoir supérieur aux entreprises décidait souverainement des implantations, pour le plus grand bien d'une optimisation des profits au niveau national. Il est au contraire évident que chaque firme vise avant tout l'optimisation de ses propres profits (dans le meilleur des cas; en effet, d'autres optimisations peuvent être recherchées par la firme).

Le Prix Nobel J. Tinbergen (1961) sombre plus loin encore dans

---

(22) L'immigration vers Naples est à cet égard significative. L'émigration rurale ne touche d'ailleurs le plus souvent que les surplus du bilan démographique, ou même à une sénilisation et une féminisation de la main-d'œuvre dans la zone d'émigration.

l'abstraction. Assurant une économie fermée où la production agricole et la population seraient uniformément réparties, il hiérarchise les industries en fonction du nombre optimum d'usines pour chacune d'elles; à la suite de quoi, il calcule la distribution (sans la localiser) qui minimiserait les coûts de production et de transport. Il n'y a plus ici le moindre rapport avec le réel. Une telle construction permet tout au plus à l'auteur de formuler une proposition politique utopiste : l'entière des coûts sociaux de localisation devrait être prise en charge par les entrepreneurs, de manière à restreindre l'agglomération au niveau national à une mesure où les bénéfices sociaux égaleraient les coûts sociaux; il conviendrait de disperser l'industrie aussi longtemps que les bénéfices économiques et sociaux dépasseraient le coût économique et social de l'affaire !



L'abstraction progressive de théories de plus en plus coupées du monde réel justifie donc le qualificatif de métaphysique que nous leur avons déjà attribué. Il implique une rationalité universelle et unique des décisions économiques (de fait, le développement rationnel des conceptions a priori de leurs auteurs). Les théories ne sont plus en rien des étapes d'une démarche dialectique qui mènerait du concret à l'abstrait, dans le but de mieux appréhender le concret à un stade supérieur de la connaissance.

Ces théories occupent jusqu'à présent peu de place dans la littérature de géographie économique en Belgique. L'ouvrage le plus important qui leur ait été consacré est celui du géographe gantois P. Saye (23). Il nous a cependant semblé important de les évoquer longuement dans cet article, pour montrer qu'au-delà de leurs constructions mathématiques, les théories ultra-déductives de l'économie spatiale opposent une fonction idéologique normative à la fonction idéologique légitimatrice de la méthode monographique.

## **6. LA GEOGRAPHIE ECONOMIQUE APPLIQUEE ET TECHNOCRATIQUE**

Les années 60 voient s'amplifier les problèmes résultant d'une concurrence croissante pour l'espace, à la mesure de l'accélération de la croissance économique. L'aménagement du territoire tente d'y répondre. De telles tentatives appellent maniement de cartes et appréhension très concrète, très immédiate du réel. Par ailleurs, l'économie spatiale abstraite et d'autres courants voisins de la géographie anglo-saxonne forgent un outil mathématique, soit soubassement du paravent idéologique de l'universalité et de l'immanence de la théorie normative, soit techniques d'analyse autojustificatrices de plus en plus sophistiquées, permettant une fuite en avant devant la réflexion politique en confondant rapport spatial et rapport social.

La possession par les géographes des qualités héritées du maniement de la méthode monographique, l'absence dans leur formation du formalisme d'un certain discours sociologique et leur acquisition progressive de certaines techniques mathématiques de l'analyse spatiale vont les désigner comme techniciens utiles de

(23) « Kritische handleiding bij de geografische literatuur over de lokalisatie-theorieën ». Publikaties van het Seminarie voor menselijke en economische geographie van het Rijksuniversiteit Gent, 1976.

l'aménagement du territoire, aux côtés des architectes, économistes et ingénieurs. La faillite des extrapolations de l'économie traditionnelle à l'occasion de la crise n'est peut-être pas étrangère à une accentuation de cet appel aux géographes.

De la sorte va naître une géographie appliquée. Elle est pratiquée souvent, surtout aux Etats-Unis, par les mêmes qui ont forgé les outils mathématiques de l'économie spatiale et de la géographie théorique abstraites (ainsi W. Isard et B. J. Berry), sans évidemment que ces auteurs puissent construire une dialectique entre leur théorie et leur pratique. Les seuls liens entre l'une et l'autre sont un cadre idéologique normatif et l'application pratique des techniques mathématiques. D'autres spécialistes de la géographie appliquée (24) ne fondent pas leur pratique sur de telles bases mathématiques et s'orientent vers le survey au service de l'aménagement du territoire : ils appliquent les méthodes de l'analyse monographique classique, en éliminant de leur discours tout ce que la méthode peut avoir d'historiquement superflu pour la poursuite d'un tel objectif. Mais par là même, ils en renforcent la subjectivité, liant les conclusions de l'étude aux contingences qui ont prévalu à sa mise en œuvre, voire à sa commande, ou en tous cas aux conceptions de l'auteur quant aux objectifs, jamais neutres, d'un aménagement. Certes de tels surveys sont nécessaires, mais il importe d'en reconnaître précisément la nature « politique » et de prendre conscience des limites d'un tel aménagement du territoire, tant quant à son efficacité interne qu'aux satisfactions qu'il procure aux populations concernées.

Plus spécifiquement en géographie industrielle, des auteurs ont cherché les réponses aux questions auxquelles les monographies classiques ne pouvaient répondre dans une analyse empirique des comportements, au départ de questionnaires, ou mieux d'interviews, généralement adressés aux chefs d'entreprises. Les conclusions de telles enquêtes mettent le plus souvent en évidence des facteurs microgéographiques de localisation industrielle (cf. disponibilités en terrains industriels, raisons personnelles, poids de la tradition, possibilités de recrutement de main-d'œuvre, initiatives des autorités locales,...). On voit que ces conclusions n'aboutissent généralement qu'à quantifier le poids relatif des facteurs mis en évidence par l'analyse monographique classique. Elles s'écartent souvent peu des unicités auxquelles aboutissent ces dernières dans les explications qu'elles proposent. Ces enquêtes et interviews présentent encore d'autres biais : rationalisations post-facto de leurs comportements passés par les dirigeants d'entreprises; oubli de données anciennes; absence, dans le chef des entrepreneurs, d'expériences dans d'autres cadres spatiaux. Elles s'intéressent généralement aux schémas de comportement de firmes petites et moyennes, et en particulier de l'image que ces firmes se font des villes et des régions en fonction des informations disponibles, des contacts avec les responsables locaux, mais sans qu'il soit possible de mettre en évidence dans quelle mesure tout cela n'est pas conditionné par les stratégies d'implantation dominantes des plus grandes firmes. Mais plus intrinsèquement, le danger est de réduire les lois de la régio-

---

(24) En particulier en Belgique, l'école liégeoise fondée par O. Tulippe, qui fit dans ce domaine figure de pionnier, dirigée aujourd'hui par J. Sporck.

ralisation économique aux caractéristiques psychologiques individuelles ou collectives, à l'état d'esprit des entrepreneurs, et de voir ainsi les causes objectives sous-jacentes aux comportements microgéographiques significativement répétés, de ne pas voir la place de ces facteurs objectifs dans les redéploiements spatiaux des forces productives à un moment déterminé, de jouer ainsi un rôle apologétique des comportements dominants, justifiés par eux-mêmes en un cercle vicieux, sans les expliquer fondamentalement.

## **7. POUR UNE MACROGEOGRAPHIE ECONOMIQUE, INDUCTIVE, AUTONOME ET GLOBALE**

Nous proposerons dans de prochaines livraisons des Cahiers marxistes une approche résolument macrogéographique de l'industrie belge.

Nous pensons qu'il convient de se démarquer « systématiquement des analyses économiques qui cherchent à déterminer la place et les motifs d'une unité économique dans l'espace banal » (F. Perroux 1956), pour au contraire tenter de rendre compte globalement des régularités résultant des luttes et stratégies dont l'espace est l'enjeu. Il ne s'agit plus ici d'un espace régional abstraitement, préalablement délimité et fonctionnant dans un cadre « naturel » (le Brabant, la Campine, l'Ardenne,...), ni d'un espace économique statique, idéalisé en termes néo-classiques, mais de l'espace social global, continuellement réorganisé à travers les conflits dialectiques qui traversent la société. Dans ces conditions, même si l'on peut constater que Marx a peu affiné ses analyses spatiales, ce qui est important est « qu'on ne peut analyser l'espace social comme forme de l'existence de la société que si l'on a acquis les concepts de base de la science des rapports sociaux (25).

Le problème posé, effectivement trop négligé par une pratique trop historiciste, est donc d'analyser les formes spatiales résultant des processus sociaux, d'étudier les pratiques spatiales de l'accumulation de la division du travail, de la domination, de la reproduction. De la sorte, après avoir critiqué une géographie-décor pour l'histoire, puis une histoire-facteur d'explication de la géographie, nous revendiquons une géographie pensée historiquement. Paraphrasant Marx, on peut écrire que les masses font leur propre géographie, mais qu'elles ne la font pas dans des conditions choisies par elles (26).

Si l'évolution des processus sociaux constitue le soubassement des formes de la construction et de l'utilisation de l'espace économique, le contexte spatial résultant pourra dialectiquement influencer les formes de l'évolution ultérieure de ces processus : nous aurons l'occasion, dans un prochain article, de discuter des impli-

---

(25) J. Lévy, « France Nouvelle », 27-9-1976.

(26) Le géographe P. Claval (in « Travaux géographiques de Reims », 29-30, 1977) n'a décidément rien compris lorsqu'il nie la possibilité d'une approche marxiste de la géographie en attribuant comme propos à une telle approche ceux qui sont justement le fait de la méthode monographique : « Est-ce réellement aller au fond des choses que de dire que telle région doit son succès au dynamisme de sa bourgeoisie et de telle autre qu'elle a stagné car la classe possédante y manquait en revanche de sens des responsabilités, d'esprit d'initiative et d'aptitude à innover ? » Le psychologisme grossier collectif n'est pas plus marxiste que le psychologisme individuel.

cations socio-économiques actuelles des formes spatiales prises par l'industrialisation en Belgique au XIX<sup>ème</sup> siècle. A une plus petite échelle (27), les situations géographiques, par les contacts qu'elles permettent ou non, pourront également orienter la localisation des pôles d'évolution des infrastructures et des superstructures et en accélérer ou en ralentir les maturations (28).

Ce sont ces considérations qui nous amènent à revendiquer une géographie économique, industrielle en particulier, qui soit à la fois autonome, inductive et globale.

Le caractère autonome tient à ce qu'il s'agit d'une géographie régionale classique. Cette dernière est pensée dans un cadre essentiellement rural, où l'homme isolé des rapports de production globaux est à la fois sujet et objet de l'étude. Géographie régionale peu industrielle et peu nationale, définissent ses cadres géographiques d'étude en fonction de ses propres critères régionalistes, alors qu'au contraire la connaissance du contexte national, historique, social, économique, politique est indispensable à la compréhension des relations industrielles dans l'espace (29). L'autonomie revendiquée apparaît ainsi comme la condition nécessaire à l'intégration de la géographie industrielle dans l'objet global d'analyse des sciences humaines.

Toute démarche scientifique doit être inductive, partir de l'observation du réel. Aucune catégorie ne doit être acceptée comme allant de soi. Dans le cas qui nous occupe, l'approche macrogéographique nous semble parfaitement convenir. En effet, la localisation industrielle est « héritage, longue sédimentation et (...) garde la mémoire de logiques successives, parce qu'elle est addition d'initiatives individuelles » (C. Manzagol, 1974). La démarche macrogéographique décrira ce palimpseste dans sa complexité qui est résultante de différentes générations de facteurs économiques sociaux, politiques, comportementalistes, auxquelles s'appliquent des inerties différentielles. Les modifications de la distribution industrielle globale seront donc décrites dans leur cadre historique, au

---

(27) Rappelons qu'une échelle plus petite est celle à laquelle sont analysés des espaces plus vastes.

(28) Deux exemples caractéristiques peuvent illustrer cette affirmation : — l'influence de sa situation géographique insulaire, face à l'Europe occidentale, dans le devenir économique et social de l'Angleterre au cours des temps modernes;

— l'évolution économique différente de côte Sud-Est et Nord-Est des Etats-Unis après l'indépendance américaine. Alors que la période coloniale avait privilégié la première, c'est la seconde qui émergera comme foyer économique et industriel dominant aux XIX et XX<sup>èmes</sup> siècles : le climat subtropical autorisant une économie esclavagiste de plantations bloque les évolutions capitalistes industrielles au Sud-Est; sa situation favorable en fonction des vents et courants à l'époque de la marine à voile est perdue au profit de la distance à vol d'oiseau plus courte entre le Nord-Est et l'Europe dès l'émergence de la navigation à vapeur.

(29) Nous entendons la géographie régionale classique, travaillant dans les cadres territoriaux fixés à priori dans l'introduction d'une étude, dont toute la logique sert souvent à les justifier, et divisant ainsi l'espace national en cellules indépendantes ou quasi-indépendantes, et ce de manière univoque. Mais V. Rey (1975) a montré, au départ de son étude sur la Roumanie, qu'il est possible de concevoir une macrogéographie régionale, dans laquelle des divisions régionales sont induites d'une analyse statistique globale, menée dans le cadre national, et ne sont pas univoques, des régions « de relations » chevauchant et recoupant des régions « d'état ».

départ d'un acquis historique donné et dans leurs poids ultérieurs sur l'histoire.

Si la démarche scientifique doit partir d'abord d'une observation du réel, dans sa complexité, cela n'empêche qu'elle doive aboutir à certaines formes d'abstraction, de théorisation au départ du réel, permettant ensuite de retourner dialectiquement vers lui. Une telle méthode peut donc introduire éventuellement dans sa logique des séquences déductives, formuler des hypothèses. Cela n'a rien à voir avec les schémas déductifs abstraits évoqués plus haut. Dans ceux-ci, les raisonnements neutres sont le plus souvent coupés de toute réalité ou, au mieux, sont présentés comme des modèles universellement valables. Ils résultent en fait d'une induction au départ d'une situation particulière adéquatement choisie et ils ne sont donc empiriquement ajustés que sur une situation unique (ceci apparaît clairement lorsque l'on constate combien les soi-disant « exemples d'application » des modèles sont repris de traité à traité).

Enfin, la démarche macrogéographique doit être globale dans ses sources sans privilégier tel ou tel type d'information. Si les contraintes de la statistique forcent le chercheur à n'utiliser qu'un seul descripteur du phénomène industriel étudié, il faut en tous cas que ce seul descripteur soit appréhendé de manière homogène, à la fois dans l'espace et dans le temps. L'analyse doit tenter d'être globale dans les descriptions des situations spatiales, de leurs relations, et, éventuellement, dans les généralisations théoriques qu'elle en propose. Une analyse industrielle doit éviter d'isoler une industrie, ou prendre en tous cas de grandes précautions si elle le fait. La plupart des industries sont géographiquement, structurellement et historiquement interdépendantes.

## CONCLUSIONS

Si nous avons pu nous convaincre de l'intérêt d'une macrogéographie industrielle autonome, inductive et globale, c'est à travers la critique et le dépassement de conceptions antérieures. Par là même, celles-ci ont toute leur importance et sont filles de leur époque. La démarche critique ponctuelle enseignée par la géographie traditionnelle et beaucoup d'informations fournies par la littérature monographique conservent par ailleurs tout leur intérêt, ou même l'augmenteront par leur insertion dans un cadre plus global.

Nous voudrions terminer en insistant sur deux idées :

— la première est qu'au niveau de l'*ensemble* de la démarche, il y a dichotomie exclusive entre l'inductif et le déductif théorisant. Ce dernier en géographie industrielle, fut conçu à l'intérieur d'un cadre de pensée dominé par la « métathéorie de l'intégration ». Ses principales caractéristiques sont, à des degrés divers, le statisme, la métaphysique de l'équilibre, l'absence d'un contexte social et politique conflictuel, la confusion et l'absence d'une dialectique entre facteurs de production et facteurs de localisation (30), la réflexion

---

(30) Ainsi, chez le géographe économiste belge L. Dechesne (1945, « La localisation des diverses productions. Règles rationnelles déduites de l'expérience »), qui pratique une démarche wébérienne sans le voile de la formalisation mathématique. Développant sa théorie de localisation industrielle en assimilant rationalité et concurrence parfaite, Dechesne voit dans tout ce qui est « politique », en fait l'histoire elle-même, irrationnel et déviance, comme si le « politique »

dans le cadre de systèmes isolés, la prétention à la formulation de lois universelles, à la théorie pure. Au contraire, seul l'inductif a un sens géographique. Mais ceci n'exclut en rien la présence de très larges séquences déductives à l'intérieur d'une démarche qui peut n'être inductive que dans son point de départ, pour autant que le résultat des séquences déductives puisse être à tout moment confronté à une description généralisée du réel;

— la seconde est que la dichotomie quantitatif-qualitatif mise en avant par certains géographes n'est qu'une dichotomie non exclusive de méthode, et qu'elle n'est en rien superposable à la dichotomie déductif-inductif. Ainsi que l'a écrit H. Isnard, « en vous initiant aux nouvelles méthodes (quantitatives N. de l'A.) pour renouveler la géographie et accroître sa portée et son efficacité, n'oubliez jamais que vous vous donnez des moyens puissants, mais qu'il faut les dominer par une vision philosophique de la géographie ».

---

existait en soi en dehors des faits économiques et sociaux qui le sous-tendent. Dechesne écrit alors : « Même quand l'autorité prétend rechercher le bien-être général, elle ne s'en inspire que fort imparfaitement. Ainsi alors que les (...) savants (sic) n'ont cessé de préconiser la liberté des échanges, la politique commerciale indifférente à leurs conseils, fut toujours déterminée par des mobiles divers et contradictoires, dominés par les intérêts les plus puissants des hommes d'affaires » (la bourgeoisie industrielle libre-échangiste du XIX<sup>ème</sup> siècle étant donc constituée de savants plutôt que d'hommes d'affaires !). Dechesne explique pour appuyer son discours, que les établissements mercantilistes s'écroulèrent en Russie, Autriche, Bavière, Wurtemberg, Saxe et Hesse, malgré privilèges et subventions, alors que « les usines prospéraient dans d'autres pays, comme en Angleterre, sans création de manufactures royales ». Pour l'auteur, c'est parce que les premières furent des créations artificielles, alors que les secondes bénéficiaient de « conditions favorables de localisation », et étaient donc « rationnelles », au sens de sa théorie de la localisation. En réalité, et comme le montre bien la réussite postérieure de l'industrie allemande, ce n'est pas de conditions favorables de *localisation industrielle*, mais bien d'un contexte capitaliste favorable que l'Angleterre jouit au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce contexte capitaliste était lui-même le résultat d'une évolution historique dans laquelle la situation géographique générale de l'Angleterre a pu jouer un rôle. La confusion de Dechesne provient de ce qu'il confond et mélange facteurs de *localisation* et de *production* : travaillant à partir d'exemples concrets à la différence de Weber, Dechesne est bien obligé de placer parmi ses facteurs « de localisation » l'accroissement de la population et du capital. Ceci est en contradiction avec l'idée qu'il exprime par ailleurs de la facilité de circulation de ce dernier. En fait, Dechesne ne considère comme facteur « politique » (= « irrationnel ») que ce qui est mesure conservatrice ou allant à l'encontre des potentialités objectives des rapports économiques du moment. Ces potentialités sont posées comme « rationnelles », non historiques. Au contraire, Weber, ne travaillant pas dans une optique historique n'envisageait pas du tout les facteurs de production et considérait dès lors que le jeu des facteurs de localisation en était indépendant, pouvant conduire à un équilibre partiel abstrait.

## Nationalisme ? Tribalisme ?

# La question tribale au Congo (Zaire)

L'Etat unitaire est plus que jamais contesté par les communautés qui le composent, qu'elles soient linguistiques, culturelles, religieuses ou ethniques. De l'Iran à l'Irlande en passant par la Belgique et la France, des communautés s'insurgent contre un pouvoir dont elles contestent souvent la légitimité originelle et en tout cas le fonctionnement concret.

Lorsque l'Etat est d'origine coloniale et qu'il continue après l'indépendance à servir essentiellement de relais aux forces impérialistes étrangères qui exploitent le peuple, l'opposition des communautés relève du patriotisme élémentaire et s'apparente dans certains cas à une guerre de libération populaire.

La résistance au colonisateur belge a été au Congo le fait des communautés ethniques qui se sont tour à tour soulevées contre l'envahisseur. Dans le Zaire d'aujourd'hui, c'est tout naturellement sur des bases ethniques que l'opposition populaire s'appuie.

Mais en cent ans d'histoire violente et de bouleversements sociaux et économiques profonds, les communautés ethniques du Zaire ont subi des changements. C'est le phénomène de la « congolisation » décrit par l'auteur comme un processus négatif continu imposé dès le début par le pouvoir colonial et poursuivi, voire amplifié par les appareils d'Etat indépendants.

En opposant le nationalisme tribal, fondé sur la solidarité et la résistance des masses populaires, dans leur village, au national-tribalisme de la bourgeoisie urbaine aliénée par l'étranger, L. Sando esquisse une opposition dialectique qui pourrait déboucher, via une révolution populaire, vers de nouvelles structures politiques dans lesquelles les communautés ethniques, tant en milieu urbain que rural, seraient les éléments fondateurs du nouveau pouvoir.

L'étude de L. Sando est provocante à double titre : elle revalorise dans une perspective historique dialectique un acteur social — les communautés ethniques africaines — que les luttes anti-coloniales avaient discrédité depuis 25 ans; elle montre à travers la période coloniale, et l'indépendance la profonde continuité du processus d'aliénation et d'exploitation qui, au Zaïre, avait reçu en 1960 le nom de « congolisation » et qui ne cesse de s'amplifier sous nos yeux, rebaptisé, il est vrai, sous l'étiquette de « le mal zaïrois ».

Peut-on prôner l'unitarisme et être tribaliste ? Oui.

C'est que le concept tribalisme recouvre deux réalités distinctes, qu'il sert et dessert. Il sert la bourgeoisie compradore et son *national-tribalisme*. Il dessert les masses populaires qui, dans leurs villages, vivent essentiellement un *nationalisme tribal*.

Discernons donc d'une part le national-tribalisme ambigu, néfaste par sa double trahison sur le plan du nationalisme unitariste d'abord, et sur le plan du nationalisme tribal ensuite; d'autre part, le nationalisme tribal, base possible d'intégration pour un nationalisme unitariste, révolutionnaire.

Entre les deux réalités, une autre, historique : la congolisation colonialiste !

Congolisation a pu désigner le chaos des années 61 à 65. Le même mot aurait pu être utilisé — et c'est ce que nous ferons — pour décrire le processus d'intégrations et de désintégrations au cours duquel différents peuples, différentes nations d'Afrique centrale ont été enrôlés et englobés dans une même entité baptisée Congo.

La congolisation ainsi définie, avait pour but l'unité du pouvoir, un « unitarisme » nécessaire à un appareil d'Etat absolutiste et contraignant. Cet appareil conçu par les colonialistes, fondé sur la négation des autochtones, des nations tribales séculaires, continue son œuvre avec le néo-colonialisme. Caractérisé par l'absence des intéressés et par la contrainte, il demeure — ainsi que le décrit Ziegler — « un appareil de contrainte », sans peuples consciemment identifiés, sans nation réelle. Ziegler parle à cet égard de protonation. Nous allons, pour la même réalité ainsi perçue utiliser aussi le concept de national-tribalisme. Ce double terme nous semble mieux polariser le fait compradore sur le comportement interne, sur la relation interne entre une couche de privilégiés et les masses urbaines et rurales qui sont délaissées.

On a dénoncé les maux attribués au tribalisme. Déjà les colonisateurs combattaient ce virus, qui, alors, était la base de résistance à la congolisation colonialiste. Le nationalisme tribal est en effet le fondement de toutes les résistances menées contre le « congolisateur » blanc. Avec l'indépendance, cette congolisation est

acceptée et consacrée comme un fait historique irréversible. Toutefois, la question demeure : l'indépendance pour quelle nation, ou quelles nations ? La nation tribale est niée, condamnée au nom d'un tribalisme qui concerne essentiellement les formations sociales nouvelles, celles des villes, celles qui désormais lient leurs intérêts, leurs projets, leur culture au fonctionnement de l'appareil d'Etat tel qu'il a été installé par le colonisateur. Un appareil centralisateur unitariste, dont la fonction est la contrainte et la finalité l'exploitation des ressources locales.

Les plus progressistes en sont venus à traiter de haut les nations tribales, se braquant contre l'obscurantisme de l'appareil de contrainte. En traitant la réalité tribale avec mépris, sans discernement, on a juste réussi à paralyser le meilleur atout de notre lutte de libération : l'énergie de nos peuples. Celle dont le levier (et non la finalité) demeure encore le nationalisme tribal.

En niant cette référence capitale, on a aliéné cette énergie à des aspirations individualistes des compradores; on a — en les trahissant — enlevé à nos peuples la seule arme qui eût pu leur permettre de résister aux expropriations arbitraires, aux exploitations humiliantes sur ses propres terres. Hier U.M.H.K., Unilever et d'autres aujourd'hui, Otagland, prélude à d'autres enclaves où les peuple autochtones n'ont plus le droit d'être chez eux. *Les migrations qui découlent de ces « délocalisations » et de ces expropriations sont à la base du danger tribaliste le plus aigu.* Tout cela au nom du nationalisme « zaïrois » et de ses lois. Ce n'est ni de cette unité, ni de ce « nationalisme » que voulait Lumumba. Par la négation de cette référence fondamentale dans la formation sociale d'un pays aux dimensions continentales, par la concentration de tout projet politique sur, pour et avec les seules formations sociales issues directement de l'appareil de contrainte, les forces progressistes se sont privées d'un atout majeur : l'attachement du paysan à sa terre. Cet attachement a seul pu susciter chez lui le sacrifice suprême pour défendre son pays. A défaut de cela, les forces progressistes mêmes n'ont pu compter, dans des luttes révolutionnaires, qu'avec des corps d'armée classiques. Conséquence, pensons-nous, d'un manque d'analyse profonde de notre société.

Le CNL l'aura reconnu, en tirant la leçon : « Une révolution au Congo ne peut commencer que par une ou deux régions ». Mais l'épouvantail « tribalisme » aidant, le CNL n'aura pas perçu qu'une région définie géographiquement signifie avant tout une entité sociale définie comme nation tribale. Mettant la charrue avant les bœufs, voulant se battre avec un nationalisme unitariste qui ne pouvait — ni avant ni pendant la lutte — servir de levier à des peuples à peine congolisés, voulant se servir d'un nationalisme qui ne pouvait précisément qu'être l'issue d'une lutte révolutionnaire, ils ont pris le *but* pour le moyen, en s'étouffant dans d'inextricables contradictions — d'ordre tribal précisément ! C'est que, pensons-nous, en négligeant, en niant dans son analyse théorique, les nations tribales, le CNL a voulu faire une histoire au-dessus du peuple, et sans le peuple.

*Le nationalisme premier, tribal est le seul garant de la défense d'une souveraineté populaire, d'une organisation socio-économique libérée des structures imposées par l'étranger.* Ce nationalisme premier est une étape indispensable pour la construction — au travers

d'une lutte conscientisante — d'une véritable nation congolaise. L'unité des nations tribales qui résulterait d'une lutte de libération, fondée précisément sur les masses populaires identifiées dans ces nations tribales, cette unité n'est pas à confondre avec l'unité imposée par un appareil de contrainte lié aux intérêts étrangers. Comprendre cela nous semble une des garanties pour une révolution approfondie.

L'histoire évolue. Les lieux d'intégration s'élargissent. De la nation tribale à la région qui englobe plusieurs nations tribales; du pays reconnu au continent, puis à la planète, de nouveaux liens de solidarité s'établissent. Mais en même temps, comme pour sauvegarder le droit d'être chez soi, comme pour se préserver contre un pouvoir de plus en plus lointain, les « minorités » (exemples : Bretons en Corse, en France, ou Basques en Espagne), les nations tribales ou les régions revendiquent leur personnalité et une plus ou moins grande autonomie. Les deux mouvements sont intimement liés. *La reconnaissance des différences demeure la condition pour réussir de vastes intégrations.*

Sacrifiant le mouvement vers l'identification à la nation tribale, la loi du Capital, fluide, sans couleur et volontiers transnationale, impose ses symboles faussement universalistes, car si la démarche capitaliste est transnationaliste, les intérêts recherchés demeurent essentiellement nationaux. Ils restent belges, américains, allemands... Pareille loi ne se conçoit que dans un appareil d'Etat plus ou moins contraignant. Moindre contrainte dans les pays du centre. Forte contrainte dans ceux de la périphérie, dont le Congo. Ceci expliquant cela.

L'appareil de contrainte prétend imposer une nouvelle nation. Une nation sans terre, fondée sur la structure même de sa domination. Lors de l'indépendance, les plus généreux ont voulu défendre cet appareil légué à une nation fantôme. C'étaient alors des nationalistes. Piégés dans un nationalisme qui n'avait de sens que dans le réseau d'intérêts étrangers qu'ils « combattaient » par ailleurs, ils ont dû chercher leur légitimité sociale dans le nationalisme tribal. C'est qu'un renversement des structures en place était nécessaire, et une révolution sociale indispensable pour l'émergence d'un nationalisme conséquent.

Après la mort de Lumumba, Mulele le tentera, sans succès.

Les nationalistes à la Mobutu montrèrent alors la portée de leur nationalisme. Celui-ci se limitant à l'exigence unitariste de l'appareil d'Etat installé par les colonialistes. Il correspond donc à l'optique d'un capitalisme étranger. Les intérêts objectifs de ces « nationalistes » sont liés à cet appareil à dimension nationale, congolaise. Les faux nationalistes constituent donc une formation sociale spécifique, issue de la congolisation colonisatrice. Assis sur une structure qui nie et qui bloque toute émergence d'une nation conséquente, ces faux nationalistes n'auront de recours que dans le nationalisme tribal. Non sans le trahir à son tour ! Car l'appareil de contrainte est irrémédiablement opposé aux aspirations des nations tribales. A cause de ce double fondement de leur émergence (l'appareil d'Etat congolais, national et la nation tribale précoloniale) nous avons appelé ces faux nationalistes national-tribalistes.

Les deux fondements de leur formation sociale expliquent leur profonde contradiction. Contradiction qui les plonge dans l'immobilisme et l'absence de tout projet politique; contradiction entretenue, voulue par leur rôle de gestionnaire, de paravent de la domination néo-coloniale et de démobilisateur du peuple.

Une analyse de l'évolution culturelle de nos peuples éclaire bien ce phénomène national-tribaliste. Mais resituons les termes de notre réflexion. Nous distinguons :

- 1) *la nation tribale* et son nationalisme tribal. Porteur d'une *culture traditionnelle propre*, ce fut la base de résistance à la colonisation congolaisatrice. Elle demeure à notre avis une base de la lutte de libération.
- 2) *l'appareil de contrainte* et son national-tribalisme. Porteur d'une culture nouvelle que nous appellerons *culture de masse*. Produit direct du colonialisme, c'est la base de la trahison compradore. C'est l'ennemi à combattre.
- 3) *la nation unitaire* et son nationalisme révolutionnaire. Porteur futur d'une culture propre, issue des masses travailleuses. C'est le projet de la lutte de libération, dont précisément ce sera le fruit.

*La culture traditionnelle* est caractérisée par l'attachement à la terre, principal facteur de production, par l'économie de subsistance qui favorise un collectivisme plus axé sur la consommation que sur la production, et par une philosophie fondée sur des forces mythiques attribuées aux ancêtres et aux phénomènes naturels.

*La culture de masse* est issue du salariat, du louage du travail instauré par l'appareil de contrainte (l'Etat et les structures économiques qu'il protège). Elle est de ce fait fondée sur la négation de la culture traditionnelle; elle concernera une formation sociale hétérogène car issue de diverses migrations internes. Caractérisée en outre par la scolarisation et l'évangélisation, cette culture de masse est orientée vers la culture occidentale à laquelle elle tend à s'identifier. Elle est essentiellement un mimétisme.

*La culture révolutionnaire*, dont nous parlerons peu ici, résultera des renversements que nos peuples pourront opérer dans leur système de subsistance, dans leur participation au pouvoir de l'Etat, et dans la saisie des atouts intellectuels modernes.

De la culture traditionnelle à la culture de masse, l'exode rural aidant, les deux mondes se perçoivent comme conflictuels. Tous les oppose, à commencer par les langues qui véhiculent l'une et l'autre. L'homme de la ville méprise le « villageois » — terme qui prend une connotation péjorative. Cependant, la culture de masse propre à l'évolué voit son élan mimétiste arrêté par la sous-culture coloniale. Car le Blanc refuse l'évolué comme partenaire de sa civilisation technicienne. Pire, l'authentique Noir est, pour le colon belge, le bon sauvage des forêts. Et voilà notre « protonation », nos national-tribalistes reniés par leur mandant, par leur géniteur. Cette contradiction va forcer le regard des évolués vers la culture traditionnelle, vers la nation tribale, pour retrouver le « bon sauvage » qui est en eux, et mériter ainsi leur mandat. L'identifica-

tion à leurs maîtres et exploités est parfaite et totale. De cette démarche résulteront des idéologies fumeuses comme la négritude de Senghor ou, et pire, l'authenticité mobutiste.

Poursuivant leur fonction de traître et leur rôle de blocage, les national-tribalistes trahiront à nouveau cette culture de masse qui les a portés. Ils la nieront avec et en même temps que les Blancs. (On étudie encore toujours le bon Noir, ses coutumes et ses croyances, mais le monde des salariés, sa sociologie et sa culture propre sont à peine effleurés !)

« La conscience protonationale comporte une forte tendance à l'imitation, à la reproduction des habitudes de consommation, des schèmes de pensée allogènes », observe Jean Ziegler.

Le national-tribalisme tel que nous l'avons défini, relève plus d'une attitude de gestionnaire du néo-colonialisme que d'un engagement dynamique dans un projet politique. Par ailleurs, il rend toute possibilité d'intégration des nations tribales antinomique, conflictuelle. Il y a ici tendance, mouvement vers le contrôle de l'appareil d'Etat. Il n'y a pas engagement dans la nation tribale, en terme d'un développement de ses ressources locales. Il y a plutôt « délocalisation » des membres, des projets, des aspirations et des prétentions de la nation tribale vers l'appareil de contrainte dont il s'agit d'assurer le contrôle et de se partager les privilèges. *Deux trahisons et un danger en résultent :*

- 1) Le national-tribalisme trahit la nation dont il continue à véhiculer le rêve révolutionnaire, mais qu'il ne peut objectivement engendrer à cause de ses liens avec l'extérieur, à cause du lien congénital entre les mécanismes d'exploitation et l'appareil d'Etat, assise de son pouvoir.
- 2) De même, il trahit les nations tribales et le peuple derrière elles. Celles-ci espéraient leur autonomie — aliénée dans le processus de la congolisation. Elles attendaient la prise en charge de leur propre évolution historique qui était comme arrêtée (élimination des chefs médaillés, recouvrement de la souveraineté territoriale, etc.). Vain espoir ! Vaine attente ! ... « L'indépendance n'est pas encore finie » !
- 3) Le danger : à défaut d'une autonomie qu'il ne peut octroyer sans compromettre l'appareil de contrainte qui assoit son pouvoir, le national-tribaliste promet une *prédominance* de sa tribu sur les autres. L'unité qu'il prône devient dès lors irrémédiablement compromise. L'intégration des nations tribales ne peut alors être que conflictuelle.

C'est ce conflit qu'on a appelé sans beaucoup de discernement « tribalisme ». C'est donc en fait ce national-tribalisme issu de l'ambiguïté même des paravents de l'impérialisme, traîtres de la nation congolaise à créer.

Plus d'un observateur a pu s'écrier : c'est complexe et inextricable ! Avec raison. Mais il s'agit, après cette lecture nouvelle de la question tribale, de trancher le nœud gordien !

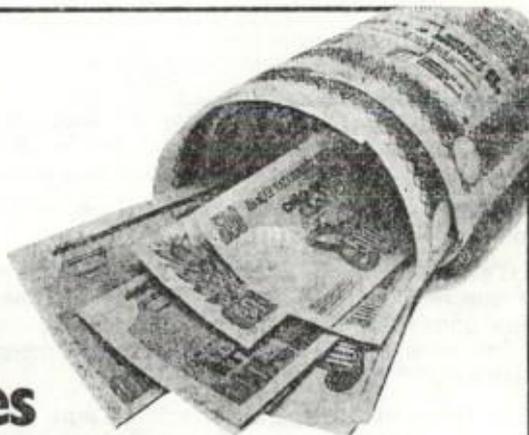
*Il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'antinomie entre le nationalisme tribal et le projet d'un nationalisme unitariste-révolutionnaire (1). La*

*seule vérité est sans doute que tout nationalisme peut évoluer vers le fascisme néo-colonial (Tshombe, Kalonji, Mobutu...) ou vers la révolution démocratique et populaire (Lumumba, Gbenye, Mulele).*

Désormais dégagé, et comme purifié, le nationalisme tribal apparaît dans toute sa force populaire, non plus comme une pesanteur ou une négation du rêve révolutionnaire de créer les conditions d'un nationalisme unitariste, mais plutôt comme une étape, comme une base, comme une condition à l'émergence d'une nation dans un Congo uni et fort !

---

(1) Par ailleurs, l'action de la BALUBAKAT au Nord-Katanga illustre cette absence d'antinomie. Représentante de la nation Luba en lutte contre Tshombe, cette organisation politique dirigée par Sendwe a réussi à mobiliser les masses populaires, sur ses propres terres du Bulaba par un projet nationaliste. La Balubakat faisait cartel avec le MNC/Lumumba... C'est l'histoire des « rebelles » du Nord-Katanga.



**les**  
**Bons d'épargne**  
**CGER**   
**ça rapporte!**

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

# Déficit alimentaire et malnutrition compléments du surtravail

On pouvait lire dans « Le Drapeau rouge » du 4 janvier 1977 en introduction et en conclusion d'un article intitulé « A propos de la faim dans le monde », les réflexions suivantes :

« Chaque année, 30 à 40 millions d'êtres humains meurent de faim.

« C'est-à-dire qu'en une seule année, la faim est plus meurtrière que ne l'a été la seconde guerre mondiale en cinq ans. De plus, dans le monde, deux individus sur trois sont sous-alimentés. « Ces estimations sont acceptées unanimement par les économistes.

Mais l'unanimité disparaît lorsqu'il s'agit d'expliquer les causes de cette situation, d'en décrire les mécanismes et de trouver les moyens d'y remédier valablement.

« Un certain nombre de théories « scientifiques » tentent de présenter des solutions au problème de la faim dans le monde comme étant d'ordre uniquement technique »;

plus loin :

« Il faut bien sûr parler de ce que les experts de « Scientific American » (1) appellent : « les pays à économie programmée »,

---

(1) « Scientific American », numéro spécial, 1 septembre 1976.

dans lesquels le problème de la faim n'existe plus : ce sont les pays socialistes. Traditionnellement voués aux famines, des pays tels que la Russie et la Chine sont arrivés à vaincre ce fléau ; enfin :

« Les progrès techniques ne peuvent valablement donner lieu à un progrès que si certaines conditions économiques et sociales sont remplies ».

Le but du présent article est de montrer que les succès remportés dans la lutte contre la malnutrition par les pays dont l'économie s'inspire de principes socialistes, ou du moins anticapitalistes, s'explique non par le caractère « dirigiste », « planifié » ou « programmé » de leur économie, comme on voudrait nous le faire croire (2), mais par leur caractère même d'économie non-capitaliste.

Pour ce faire, je me propose de montrer que le déficit alimentaire, sous ses diverses formes, et en particulier la sous-alimentation et la malnutrition (3) font partie intégrante à l'heure actuelle du type particulier d'exploitation capitaliste qui s'est élaborée dans le cadre de la course au profit telle qu'on la rencontre dans les pays dits, par euphémisme « en voie de développement », système qui est resté remarquablement constant depuis le début de la colonisation à travers les divers avatars de la décolonisation, du néocolonialisme et de l'« aide économique » intéressée. Elles constituent en effet, dans un contexte général de surexploitation, non seulement une conséquence inévitable, mais même l'un des ressorts essentiels de la course au profit.

Les considérations que je me propose de développer sont élaborées principalement à partir de données relatives à l'Afrique, et en particulier à l'Afrique noire, et ceci surtout parce qu'il s'agit là d'une région dont j'ai une connaissance directe. J'ai cependant cru devoir profiter, de loin en loin, de divers exemples qui me paraissent tout à fait comparables et qui proviennent d'Amérique du Sud, et ceci dans la mesure où dans certains cas une extrapolation de l'un à l'autre me paraît possible.

Il est temps de poser le problème en termes concrets, et voici comment le problème de la subsistance journalière se pose à envi-

---

(2) Au moment où je rédigeais le présent article, la TV française (Antenne 2) organisa un débat sur le développement. On y esquiva une fois de plus la question gênante des succès socialistes en concluant au plus vite que « l'économie planifiée obtient de meilleurs résultats », laissant entendre ainsi qu'il suffirait de planifier, sans réformer, pour résoudre les problèmes « purement techniques » qui se posent.

(3) Il faut distinguer trois formes de déficit alimentaire. La *sous-alimentation* (connue en médecine sous le nom de « marasme ») qui est un manque quantitatif absolu de calories : la ration journalière est totalement insuffisante et l'on meurt littéralement de faim à petit feu.

La *malnutrition*, c'est au contraire un manque qualitatif : la quantité absolue de calories est suffisante pour maintenir l'individu en vie, mais la ration quotidienne de l'une ou l'autre substance vitale est insuffisante, ce qui engendre des maladies spécifiques, telles le kwashiorkor (manque de protéines), le scorbut (manque de vitamine C) etc... Ce cas n'est pas moins pénible que le précédent et engendre également la mort.

Enfin, il peut se faire que, sans causer directement de dégâts à la santé de la population, le déficit alimentaire se traduise simplement par une *hémorragie de devises* destinées à combler ce déficit par des achats extérieurs. Ce déficit peut d'ailleurs avoir pour effet d'abaisser progressivement le niveau de vie de la population, et de faire apparaître la malnutrition proprement dite.

ron 30 % de la population du Brésil, dans le Nord de ce pays (4). Si un paysan peut défricher un hectare de forêt, il récoltera 1.500 kg de maïs. La consommation annuelle d'un individu étant de 300 kg, il peut nourrir une femme et trois enfants, mais sa famille absorbera toute sa récolte pour subsister et il ne lui restera rien à revendre et donc pas d'argent.

Admettons qu'il se fasse aider par les siens — ce qui implique le travail et donc la non-scolarisation de ses enfants — et qu'il défriche, et surtout désherbe deux hectares. Admettons encore qu'il ait la chance de ne pas habiter trop loin d'une route, et puisse donc transporter et vendre les 1.500 kg produits par l'hectare supplémentaire, et que sa famille ne consommera pas. Il gagnera l'équivalent de 3 FB x 1.500 = 4.500 FB dans l'année. S'il veut disposer de plus d'argent, il ne peut que consommer moins de maïs pour en vendre plus...

La même situation prévaut à peu près partout, en ce qui concerne la subsistance de base. Le maïs de notre exemple deviendra du manioc en Afrique centrale, ailleurs du riz, du blé ou des bananes... Je voudrais faire remarquer ici que cet exemple, qui suppose cinq personnes pour deux hectares, montre également que la malnutrition n'est pas du tout — comme on l'entend souvent dire — coextensive avec les fortes densités de population. Au contraire, elle est bien souvent l'apanage de régions à densité de population très faible.

De plus, bien loin d'être l'une des causes premières de la malnutrition, l'explosion démographique n'est qu'un chaînon dans la chaîne des causes qui y mènent, et elle est même partiellement causée par elle, car la destruction, par le colonisateur, des mécanismes traditionnels de solidarité, qui s'étendaient à tout un village (et même à ses ancêtres) les a fait remplacer, en particulier du fait du déplacement de la population vers les villes, par un système de sécurité braqué sélectivement sur la famille immédiate. La nécessité d'avoir beaucoup d'enfants découle du fait qu'il faut se prémunir à la fois contre la mortalité infantile et contre l'éventuelle ingratitude de sa progéniture, afin d'être sûr de pouvoir compter au moins sur une partie d'entre eux au moment de sa vieillesse. Il est d'ailleurs utile de noter ici que l'« explosion démographique » n'est pas, comme on pourrait le penser le seul fait des campagnes, moins touchées par la destruction des structures traditionnelles, mais aussi et même plus le fait du prolétariat urbain.

Il faut donc considérer la faim, non comme une conséquence de la densité exagérée de population, mais comme une conséquence de mécanismes économiques, dont les trois plus importants à l'heure actuelle sont :

1) *l'exploitation capitaliste* proprement dite c'est-à-dire l'achat d'une marchandise productrice de valeur : la force de travail (5).

(4) Source : Pierre Gourou, *Cours de Géographie Humaine*, ULB 1966.

(5) Cf Karl Marx : *Le Capital*, Editions Sociales, Paris, 1976, 1, 4, p. 118 et 1, 6, p. 129.

(6) Cet hypertechnologisme accroît évidemment la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. B. Verhaegen qualifie ce phénomène d'« impérialisme technologique » dans son article : *Zaire, les chaînons de la dépendance* in « La Revue nouvelle », février 1976, pp. 129-139.

Ceci suppose évidemment que le possesseur de la force de travail puisse vendre « librement » celle-ci et qu'il trouve en face de lui des hommes possédant les moyens financiers de lui acheter ladite force. Le régime d'exploitation se dira donc souvent « libérateur ». Les colonies d'Afrique étaient des espaces « arrachés à l'esclavage ». Combien de « libertadores » ont déjà sévi en Amérique latine ? Cette nécessité de disposer de capitaux d'une part, et d'avoir face à soi de pseudo-libertés d'autre part, engendre deux autres mécanismes :

2) *l'accumulation capitaliste* n'a pas été, dans les pays du tiers monde, un processus simplement préalable à l'exploitation. Elle se présente conjointement avec elle, parce qu'à côté de l'accumulation des ressources communes, spoliées au profit d'abord du colonisateur, puis, parfois et avec une importance inégale suivant les endroits, au profit de certaines couches de la bourgeoisie nationale, on pouvait assister en même temps à une mise en exploitation au moyen de capitaux préalablement accumulés dans la métropole par les grandes sociétés (d'abord celles du pays colonisateur, puis, dans un cadre néo-colonial, les sociétés multinationales).

Relevons comme typiques du processus d'accumulation des procédés comme la corvée (par ex. la création et l'entretien, par les villageois, d'un réseau de pistes carrossables qui profitent avant tout aux administrations, aux commerçants et aux entreprises, le contingent obligatoire de cultures d'exportation par les paysans, avec prix imposé à la revente, etc...)

Si le rôle du grand capital étranger, sur lequel nous reviendrons plus loin, est assez uniforme, le rôle des bourgeoisies locales dans le processus d'accumulation est beaucoup plus variable. Elles sont parfois la courroie de transmission, à l'échelle locale, des monopoles étrangers (c'est surtout le cas en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest). Dans d'autres cas, elle se borne à un rôle d'intermédiaire administratif, du fait du pouvoir politique qu'elle détient, et vit principalement de commissions, pourboires et pots-de-vin payés par l'étranger pour s'assurer sa bienveillance lors de la conclusion de contrats publics, sans avoir en fait un contrôle réel sur les grandes activités économiques du pays.

C'est lorsque la bourgeoisie assume cette fonction que l'on parle de bourgeoisie compradore. Dans certains cas, il existe une classe bourgeoise nationale qui assume uniquement cette fonction et ne doit son existence, en tant que classe, qu'à elle. Dans d'autres, et en particulier au Zaïre, la constitution de la classe bourgeoise s'est faite sur d'autres bases (docilité politique à l'égard du dictateur, apparemment ethnique, etc...) et l'appartenance à la classe privilégiée ne dépend que de la faveur du pouvoir. Cette bourgeoisie exerce néanmoins la même fonction car elle a intérêt à créer la rareté des denrées pour pouvoir importer, ce qui la mène non seulement à spéculer, mais aussi à favoriser les projets énormes et hyper-technologiques (6) (télécommunications par satellite, projets agricoles énormes, mettant en œuvre une technologie avancée, comme celui de Kasese, dont nous reparlerons plus loin). En conséquence du déficit alimentaire, entendu au sens financier, les profits retirés de ces pratiques ne sont pas réinvestis dans l'économie de base (petite paysannerie locale) mais consacrés à l'importation, à la spé-

culution, aux produits de luxe et au parasitisme de la parentèle et de la clientèle.

3) *la monétarisation de type capitaliste, forcée et accélérée.* La monnaie, et certains phénomènes de l'économie monétaire, n'étaient pas inconnus dans les pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud, avant même que les premiers Européens y arrivent (7). Mais, fonctionnant en économie de subsistance, ces sociétés avaient peu ou point besoin de moyens d'échange monétaires : les denrées diverses, utilisées comme monnaie, étaient tôt ou tard consommées et les échanges ne représentaient qu'une frange de la vie économique, la plus grosse part de la production étant consommée par les producteurs. De plus, parmi ces échanges, le troc tenait une place aussi importante, sinon plus, que les échanges monétaires. De ce fait, la valeur des produits y était relativement stable et elle offrait peu de prise aux « crises » indispensables à la prolétarisation de larges couches de la population. Dans l'économie traditionnelle de la plupart des pays du tiers monde, il y avait certes exploitation de certains groupes par d'autres, mais dans les limites d'une société où les relations personnelles se maintenaient et où le travail n'était pas devenu une simple marchandise.

La satisfaction des besoins essentiels du groupe restait le principal objectif de l'activité économique. Dans le capitalisme, cette activité doit être réorientée vers le profit d'agents *extérieurs* au groupe (coloniaux ou non). Cette réorientation a eu pour corollaire de créer le besoin d'argent et d'introduire la monnaie métallique et fiduciaire dans des pays dont l'économie fonctionnait jusqu'alors sans elle. Cela introduisit dans le groupe des besoins nouveaux, qui l'ont obligé à entrer en relations économiques avec l'extérieur, et l'ont rendu dépendant comme producteur et comme consommateur, par les voies les plus diverses.

Citons :

— *La généralisation de l'impôt* : en Afrique, ceci se fit généralement par le système de la capitation (somme forfaitaire par individu). Puisqu'on avait affaire à des populations traditionnellement natalistes, mais encore dépourvues de revenus en argent, le fait de taxer leur fécondité ne pouvait que leur inspirer l'idée salutaire de gagner ledit argent. Cette invention de la fiscalité coloniale a, dans l'ensemble, été maintenue par les gouvernements africains indépendants, dans le même temps que les « facilités » fiscales offertes aux investisseurs étrangers étaient maintenues et souvent augmentées (que l'on pense par exemple au code des investissements de 1969 en République Démocratique du Congo. Dans d'autres cas, non n'y a apporté que des modifications symboliques. Le président Bagaza du Burundi a profité de son passage à Bruxelles en mai 1978 pour se gargariser devant l'opinion mondiale de la suppression de la capitation au Burundi. Il l'a en fait remplacée par le versement obligatoire d'une somme équivalente à la Caisse d'Epargne du Burundi, versements dont on ne sait pas encore s'ils seront remboursés. Ils ne le seront en tout cas pas dans l'immédiat ! Ceci revient à dire que le produit de la capitation, au lieu d'être immédiatement à la disposi-

---

(7) Au témoignage des navigateurs portugais, les Bakongo, qui utilisaient des coquillages comme monnaie, connaissaient l'inflation et la loi de Gresham.

tion de l'Etat, qui peut tout de même l'utiliser au moins en partie à des réalisations dont les plus démunis peuvent bénéficier, sera mis entre les mains d'un organisme de crédit, qui ne peut se comporter que suivant la règle d'or de toute institution bancaire : « on ne prête qu'aux riches ».

En effet, dans son bilan de septembre 1978, la Caisse d'Épargne du Burundi déclare que pour l'octroi de crédits, elle ne tient pas compte de l'épargne obligatoire des demandeurs. Jusqu'à ce jour les prêts sont accordés surtout aux « clients réguliers » sur base de l'épargne volontaire, et pour autant que ces clients « disposent de garanties suffisantes ».

D'autre part, les gens s'empressent de frauder, par exemple en ne déclarant pas, ou alors tardivement, les naissances en brousse. J'ai connu personnellement le cas d'un Européen résidant au Zaïre, qui désirait épouser une jeune fille africaine. C'est en se rendant à l'état-civil pour la publication des bans qu'il s'est aperçu que sa fiancée, alors âgée d'une vingtaine d'années... n'existait pas sur le papier. Il fallut donc palabrer avec le futur beau-père pour que celui-ci aille déclarer cet assez grand bébé au territoire, et acquitter une solide amende pour cette déclaration tardive... De ce fait, il règne dans les statistiques et les registres officiels un flou artistique qui n'est pas perdu pour tout le monde (8).

— *La suppression de certaines fabrications artisanales* dont il faudra par conséquent acheter contre espèces les substituts industriels. La suppression de ces produits peut parfois être obtenue par une interdiction pure et simple de la fabrication artisanale traditionnelle. Plus souvent, on a eu recours à l'élimination par la concurrence de prix. Il va sans dire que les prix se remettent à gonfler dès que la concurrence locale est éliminée, ce qui va assez vite, puisqu'elle est loin d'avoir les reins solides.

Certains projets de coopération ne font que continuer ce processus, non seulement dans le domaine artisanal et industriel, mais même dans le domaine agricole. Ainsi, la Belgique a subsidié (près d'un demi-milliard de FB) l'établissement à Kasese (Shaba) d'immenses cultures de maïs, d'une variété très productive mais nécessitant une infrastructure technique très lourde (mécanisation, engrais). Cette unité agricole devait produire pendant les premiers temps, puis être remise aux autorités locales. Or, outre l'étendue gigantesque du projet (10.000 ha), le Zaïre n'a pas les devises voulues pour importer les pièces de rechange, l'huile, les engrais, etc... (9). En fait, on n'est arrivé qu'à une élimination rapide de la paysannerie locale productrice de maïs, en la concurrençant au niveau des prix par l'injection massive de subsides belges (le projet a rapporté 75 millions pour l'injection de 500 millions). Il va de soi que ce genre de projet a pour résultat, dès le retrait de l'aide étrangère, la disparition à la fois du maxi-projet, qui ne peut fonctionner uniquement

---

(8) Les Zaïrois qui quittent la brousse pour venir renforcer le prolétariat industriel ont un âge estimé à cinq ans près. Quand, en 1972, la Gécamines se vit interdire tout licenciement, on se mit à pensionner à tour de bras, en surestimant l'âge de ceux dont on voulait se défaire. A noter qu'il n'y a pas de recours contre cette décision et que la pension se paye au Zaïre de façon forfaitaire et non pas viagère. On voit quel profit on peut réaliser par ce biais.

(9) Cf Zaïre, dossier de la recolonisation, p. 186 ss. Knack, 8-2-78.

avec les moyens du bord, ET de la production traditionnelle locale, que la concurrence dudit projet a écrasée entre-temps,

— *Les regroupements ou déplacements de population* dans des sites choisis arbitrairement, ou du moins suivant des impératifs autres que la subsistance (villages en ligne le long d'une route, création de « camps » pour les travailleurs d'une entreprise, etc...).

Ces déplacements de populations ont en général des buts précis qui sont liés plus aux qualités de producteurs que de consommateurs de la population. Il reste néanmoins que ces déplacements font se constituer, dans la plupart des cas, sur un territoire inchangé, des groupements plus étendus que les agglomérations indigènes pré-existantes. Le territoire ne permet dès lors plus l'autosuffisance et le déficit ne peut plus être comblé que par des achats extérieurs. Ce déficit alimentaire financier met alors le ravitaillement entre les mains de ceux qui peuvent acheter les ressources alimentaires à l'extérieur — fût-ce simplement dans une autre province du pays — et la spéculation sur les vivres, aidée par un renchérissement dû à la spéculation monétaire qu'entraîne l'exportation des bénéfices réalisés sur leur vente, a tôt fait de créer, par la flambée des prix, le déficit alimentaire proprement dit et la malnutrition.

Les déplacements de population ont commencé sous les régimes coloniaux, mais ont continué après la décolonisation : lors de la concession accordée à l'O.T.R.A.G. ouest-allemande, le Zaïre lui reconnaît le droit d'assurer la sécurité de l'ensemble de la population (sur  $\pm 1/10$  du territoire national !) « quitte à évacuer celle-ci, si nécessaire » (10). Léopold II, qui ne se gênait pas et avait le sens des vastes projets, n'avait jamais été si loïn.

Ces déplacements ont de plus l'avantage de soustraire ces populations au cadre de la société traditionnelle, où la solidarité était très forte. Un travailleur en grève ne pourra pas compter que ses « frères » de la campagne lui apportent des vivres s'il est à 500 kilomètres de son village natal. Entre la destruction de la solidarité traditionnelle et l'établissement d'une solidarité militante basée sur les rapports de classe, il s'écoulera fatalement un certain temps que le capital peut aisément mettre à profit.

*La création de besoins nouveaux* qui, toujours, ne peuvent être satisfaits que moyennant paiement. On trouve ici le meilleur et le pire, puisqu'on y rencontre pêle-mêle : les machines, ustensiles et vêtements importés ou du moins de fabrication industrielle, l'alcoolisme, la médecine occidentale et ses médicaments, la prostitution, les distractions « à l'européenne », etc...

A titre d'exemple des absurdités où l'on peut arriver de ce fait, citons le cas de la ville de Gurupa (Brésil, Etat de Belem do Para, aux bouches de l'Amazone). La balance commerciale de cette ville accuse un déficit dû aux achats qu'elle effectue dans d'autres parties du pays. Or, en analysant ces achats, on s'aperçoit que l'on fait venir à grands frais du café qui pourrait pousser sur place. Interviennent aussi des achats à l'extérieur de viandes en conserve, alors que les besoins locaux en protéines animales pourraient être

---

(10) Zaïre, dossier de la recolonisation, pp. 117, 118.

au moins en partie comblés par la pêche dans le delta de l'Amazonie, de sucre alors que des sources de calories végétales existent sur place (11).

— *L'accaparement des terres les plus productives* par des capitalistes indigènes ou étrangers. Ces terres sont alors en général consacrées à des cultures industrielles (thé, café, quinquina, cacao, coton, sisal, etc...). Certaines productions ont été transférées d'un continent à l'autre : certains Etats d'Amérique Latine, comme le Guatemala, sont devenus, pour le plus grand profit de l'United Fruit, des producteurs de bananes sucrées, alors que la végétation indigène ne comprenait que des bananes plantains. Ce souci de rentabilité peut aller jusqu'à la culture de produits nocifs, par exemple de la drogue qu'on revendra, en connaissance de cause, à des trafiquants...

Outre le fait de soustraire des terres à la culture vivrière, cet accaparement a le plus souvent pour résultat une baisse catastrophique du rendement. A la limite, les latifundia ne sont pas des terres cultivées au profit d'un grand propriétaire, mais des terres majoritairement *soustraites* à la culture. Faut-il rappeler que la négligence des propriétaires de latifundia est le principal argument de la gauche latino-américaine pour réclamer la redistribution des terres.

Une autre pratique, qui mène au même résultat, consiste à imposer aux paysans la culture, sur leurs propres terres, d'une culture commerciale donnée. Ainsi, le Congo belge, qui ne s'est pas gêné par ailleurs pour accaparer les terres pour diverses cultures d'exportation, s'est-il épargné cette peine dans le domaine du coton. En effet, la COTONGO s'est bornée à racheter aux indigènes le produit de la récolte de coton produite sur leurs propres champs, à un prix qu'elle fixait d'ailleurs elle-même. Le législateur s'empressa bien sûr de venir à son secours en fixant un « contingent ». C'est-à-dire que, dans les régions où le sol se prêtait à cette culture, les paysans étaient obligés de cultiver une quantité donnée de coton. Ceci revient à dire qu'ils étaient obligés de se passer du revenu possible en culture vivrière de ces terres, qui se trouvaient ainsi accaparées, au moins quant à leur produit. Ne parlons pas du rapport en argent de la revente, vu les conditions dans lesquelles celle-ci s'effectuait...

Le coton est la seule culture coloniale pour laquelle on ait recouru dans l'ex-Congo Belge à cette méthode de production, au lieu de créer des plantations distinctes des parcelles laissées aux cultivateurs indigènes. Le coton, on le sait, épuise très rapidement le sol où il pousse.

Il est habituel de dire que la population, une fois mise dans cette situation, a alors le choix entre venir grossir les rangs du prolétariat urbain, suivant le phénomène classique de la reproduction de main-d'œuvre, ou essayer de rentabiliser leur activité de toujours : l'agriculture. Ce choix n'est souvent pas un choix du tout et la distribution n'est pas aussi nette.

---

(11) Pierre Gourou, *Cours de géographie humaine*, ULB, 1966.

En effet, dans les petites villes, la population urbaine continue à cultiver certaines denrées, cependant que les paysans travaillent en partie à la production de biens qu'ils comptent monnayer à la ville. La subsistance des uns et des autres est d'ailleurs assurée par le même type d'alimentation. En Afrique Centrale, elle est basée principalement sur le manioc. Cette plante, de même que le maïs, a été importée d'Amérique avant la colonisation, ou aux premiers temps de celle-ci. (Sans doute s'agit-il d'une introduction accidentelle de plants par des navires négriers, toujours est-il que l'adoption de cette plante par les Noirs fut spontanée). L'introduction de cette culture eut des effets positifs non négligeables. En effet, le maïs et le manioc sont mangeables aux divers stades de leur développement et sans date impérative quant à la récolte. Le manioc, consommable de six à dix-huit mois après le bouturage, eut un succès particulier parce que, grâce à ce cycle de longue durée, il offrait certaines possibilités de résoudre le problème annuel de la « soudure » (période où l'on voit la fin des réserves constituées lors de la saison des pluies précédente, alors que les champs sont encore improductifs du fait de la saison sèche en cours).

À côté de ces avantages précieux, qui ont mené à faire de lui la nourriture de base de la majeure partie de l'Afrique Centrale, le manioc a cependant contre lui sa pauvreté relative en substances nutritives (riche en hydrates de carbone, donc en calories et en cellulose, il ne contient aucune graisse, et une quantité négligeable de protéines : dix fois moins que le maïs et huit fois moins que le riz) (12).

Malheureusement, la nécessité de monnayer les produits, les entraves mises à la culture des terres par la surpopulation relative ou par l'accaparement des terres, ont pour résultat que le manioc devient rapidement l'aliment fondamental, sinon unique, cependant que la culture traditionnelle d'autres produits, qui apporteraient un complément utile de matières nutritives, est négligée.

On en arrive alors à des situations comme celle du Kivu, où une grande partie de la population, et singulièrement celle de Bukavu et des environs immédiats, souffre de malnutrition grave, dont les causes sont la pauvreté absolue, la surpopulation, l'accaparement des terres par des capitalistes et leur utilisation pour des cultures industrielles (café, quinquina). Pendant ce temps, une autre partie de la même région (en particulier aux alentours de Butembo, au nord de Goma) produit des quantités considérables de légumes, qui ne sont cependant pas consommés sur place, mais commercialisés dans les grands centres urbains. Et ce pour des raisons purement spéculatives, d'autant plus que la région est l'une des seules qui se prête à la culture des légumes européens, et que les Blancs constituent une clientèle particulièrement rentable. La rentabilité de cette spéculation apparaît de façon évidente quand on sait que « le prix des légumes au marché de Kinshasa est trente à quarante fois supérieur à celui payé au paysan du nord du Kivu » (13).

---

(12) D'après Mc Latham, *Nutrition humaine en Afrique Centrale*, Rome, FAO, 1970.

(13) B. Verhaegen : *le développement de l'agriculture paysanne au Zaïre*, Kinshasa, Zaïre-Afrique, n° 76, 1973.

Ceci implique évidemment que l'achat de ces denrées est réservé aux couches aisées de la population, le profit étant d'ailleurs empoché, non par le paysan, mais par des intermédiaires pléthoriques. Le même type de commercialisation avec priorité absolue du profit apparaît dans le commerce international. On préfère affecter des terres à des cultures vivrières exportables qu'à l'alimentation de la population locale.

Ici encore, quelle que soit la faute des colonisateurs — et leur responsabilité est immense — il ne faut pas admettre trop aisément que l'on s'abrite derrière « les séquelles de la colonisation ». Cette politique absurde n'a fait que croître et embellir.

Dans l'Empire Centrafricain, en juin 1978, Bokassa Ier imposait, par des méthodes « persuasives », à des paysans, de substituer à la culture traditionnelle du millet la culture du manioc. Compte tenu de ce que le millet est avec le soja l'un des aliments végétaux les plus protéiques alors que le manioc ne l'est pratiquement pas, on peut s'attendre à l'apparition prochaine de divers troubles nutritionnels dans l'Empire Centrafricain.

En octobre 1978, le président Bagaza du Burundi nommait un nouveau ministre du Commerce, Albert Muganga. Celui-ci inaugura ses nouvelles fonctions en débloquent les prix de certains produits vivriers, en particulier les haricots et le sorgho. Pour le Burundi, ce sont là des denrées de base, faisant partie du régime alimentaire quotidien, bref, quelque chose comme le pain et la pomme de terre en Belgique (14). On peut difficilement faire un plus beau cadeau à un spéculateur que de libérer le prix de denrées dont l'achat est, pour l'ensemble de la population, une question de vie ou de mort ! Quant à l'identité des spéculateurs, on apprend que « ce sont ceux qui connaissent le plus la loi (fonctionnaires, militaires) qui font violence à cette même loi » (15), ceci bien que, comme l'annonçait en 1976 le président Bagaza : « La refonte de la fonction publique sera entreprise pour disposer de cadres patriotes, intègres, compétents » (16).

*Quelles sont les répercussions de ces divers mécanismes sur l'organisation et les buts du travail agricole ?*

*L'agriculture traditionnelle était, pour l'essentiel, directement productrice de matières consommables qui servaient, tant à la consommation immédiate qu'à la constitution de réserves (17).*

Eventuellement, dans l'hypothèse où il existait un surplus, un échange ou une revente pouvait se produire, mais *cela ne concernait jamais que des quantités marginales.*

En effet, on n'échangeait (ou, après l'introduction de la monnaie, on ne revendait) qu'après avoir satisfait si possible les be-

(14) « La Voie du Progrès », n° 11, décembre 1978.

(15) « Le Renouveau » (journal gouvernemental burundais), n° 145, 8/11/78, p. 2

(16) Déclaration du CSR (instance supérieure du parti gouvernemental burundais) du 20/11/76, p. 9.

(17) Le plus souvent gérées de façon communautaire, soit par le village (Afrique noire), soit par l'Etat (Amérique précolombienne). On a souvent calomnié les sociétés précoloniales en disant qu'il y avait prélèvement « pour » le chef ou l'Inca. Certes, ces gens n'étaient pas des anges, mais ils constituaient au moins partiellement des réserves pour la « soudure » ou la famine.

soins propres de l'agriculteur. De ce fait, seule une frange minime de la production devenait monnayable comme marchandise, donc susceptible d'être introduite dans un circuit producteur de profit. Or, on sait que par le capitalisme, la notion de marchandise est fondamentale et que ce type d'économie tend à convertir tout, force humaine comprise, en marchandise.

C'est ainsi qu'on voit apparaître *un nouveau processus de production* avec la monétarisation de type capitaliste dont nous venons de tracer les grandes lignes. Ce système prend le contrepied de la production traditionnelle et tend à ce que ce soit la partie autoconsommée (ou échangée contre des biens d'importance aussi vitale) qui devienne marginale.

En effet, il s'agit maintenant *d'introduire dans le circuit commercial la part la plus importante de la production agricole* : la part prépondérante de la récolte devient ainsi marchandise et est échangée contre de l'argent. Celui-ci est alors utilisé à son tour pour acquérir les marchandises nécessaires, tant à la subsistance de l'agriculteur et des siens, qu'à la satisfaction de leurs autres besoins et obligations. Or, nous venons de voir combien avait été « gonflée », parmi ces besoins, la part réservée à des dépenses non-alimentaires, à des produits industriels dont le prix échappe à tout contrôle de l'agriculteur, et surtout à des produits de base pour lesquels les effets de la spéculation font que la « valse des étiquettes » a pris depuis longtemps le rythme plus endiablé d'une samba.

Le fait fondamental n'est sans doute pas que le paysan ne produise plus lui-même sa nourriture, mais que le système (l'Etat, les commerçants) s'empare d'une part importante de la production — non seulement le surplus, mais même davantage —, si bien que les marginaux (au sens économique) tombent en dessous du niveau de subsistance en année normale, et tous en année de mauvaise récolte (18).

En fait, on mène ainsi l'agriculteur, même s'il est producteur de denrées riches en matières nutritives, à se nourrir lui-même de denrées pauvres pour pouvoir monnayer le plus de marchandises possible et regarnir ainsi son maigre portefeuille. Ainsi se créent des situations absurdes et scandaleuses où des producteurs de protéines, qu'elles soient végétales comme le haricot ou le soja, ou animales si l'on a affaire à des éleveurs ou à des pêcheurs, souffrent du kwashiorkor, simplement parce que, à vivre et à s'alimenter selon ce nouveau schéma, ils mangent uniquement des aliments très pauvres en protéines, tout en revendant leur production, riche de ces éléments dont eux-mêmes auraient tant besoin...

---

(18) Un fait qui ne manque pas d'intérêt est la confusion qui existe entre le commerce et l'appareil d'Etat. Il va au delà de la simple complicité. Mais alors qu'en Europe nous connaissons principalement de grands habitués des hautes sphères du pouvoir politique dont la complicité avec les milieux d'affaires n'est plus à démontrer, il s'agit ici de complicité étendue à de très petits fonctionnaires, qui sont en même temps, souvent par personne interposée, des exploitiers commerciaux. Ils ne doivent même souvent, aux échelons inférieurs, le relatif bien-être qui fait d'eux de petits bourgeois qu'à leurs activités parallèles de commerçants, de prévaricateurs et de spéculateurs.

En fait, le mécanisme des prix, qui échappe totalement au paysan, prive celui-ci de son surplus, et d'une part plus ou moins importante du nécessaire, comme l'organisation capitaliste de la production prive le salarié de la plus-value acquise par son travail et même d'une partie de son salaire.

La productivité ou la superficie cultivée peuvent souvent être augmentées, mais le surplus est toujours accaparé et la malnutrition ne tarde pas à réapparaître.

On aura beau augmenter la journée de travail ou la superficie des champs. Les conditions naturelles étant ce qu'elles sont, une augmentation sérieuse de la productivité passerait par une modification des méthodes de culture qui exigerait un investissement tel que seul l'Etat pourrait y faire face.

Or on se trouve en général devant des Etats dont les finances sont tragiquement déséquilibrées par des dépenses improductives : réalisations de prestige, entretien de fonctionnaires pléthoriques et absentéistes, corruption, entretien dispendieux d'armées trop nombreuses et d'importantes forces de répression, proportion énorme du PNB engloutie par l'armement, dette extérieure catastrophique.

Il faut donc accroître la productivité de la majeure partie de la population, à savoir les agriculteurs, en tenant compte de ce que *dans l'agriculture traditionnelle, le surtravail seul est insuffisamment rentable*, alors que d'autre part l'agriculture traditionnelle est la seule qui puisse exister en dehors d'investissements de l'Etat. Dans le capitalisme classique du XIX<sup>e</sup> siècle européen, Karl Marx (19) distinguait parmi les heures de travail, le travail proprement dit, soit le temps de travail nécessaire pour rembourser, au moyen de la plus-value produite, le salaire payé par le capitaliste, et le surtravail, temps de travail supplémentaire obtenu par la pression sociale organisée par le capitaliste, et dépourvu de toute contrepartie financière empochée par l'ouvrier. En d'autres termes : tout profit pour le capitaliste.

Ce qui compte n'est évidemment pas le nombre absolu d'heures prestées, mais bien les marchandises qui en résultent, grâce à la technologie (Marx aurait parlé de la « machine »).

On a vu que cette solution technologique serait inapplicable quand il s'agit de l'agriculture des pays du tiers monde.

Le prélèvement ne s'opèrera donc plus sur le temps de travail et sa rémunération en espèces, mais sur la production alimentaire d'une journée de travail et sa valeur marchande. Puisque le besoin d'argent pousse à réduire la consommation effective des produits par l'agriculteur et sa famille, au profit de la partie monnayée dans le système d'accaparement que nous venons de décrire, le rapport en argent et en marchandises du surtravail du système capitaliste classique est, dans le tiers monde, renforcé et complété par le *rapport en argent de la malnutrition*.

Ici, comme chez Marx, le rapport entre la part consommée

---

(19) Karl Marx : *Le Capital*. Paris, Editions Sociales, 1976, I, X, pp. 173 ss, 231 ss.

et la part vendue et accaparée met à la disposition de l'exploité des moyens de subsistances à peine égaux, ou un peu inférieurs, au minimum vital.

Ce rapport financier vise à rendre l'activité principale de ces pays, l'agriculture, *productrice d'argent pour financer l'expansion*, coloniale d'abord, néo-coloniale ensuite, *des monopoles*, et à rémunérer leurs complices indigènes.

Grâce à ceux-ci, les investisseurs peuvent trouver dans le tiers monde ce qu'ils appellent « un climat meilleur qu'en Europe », c'est-à-dire une vaste réserve de main-d'œuvre très bon marché, soumise, non organisée syndicalement, sans aucune forme autre que symbolique de sécurité ou de garantie sociale, et une paix sociale imposée à coups de matraque par des gouvernements (métropolitains d'abord, locaux ensuite) inféodés à leurs intérêts.

Ils encaissent également le bénéfice d'aides ou d'exonérations, soit au titre de la « coopération » des gouvernements métropolitains, soit même auprès des gouvernements locaux. Dans ce dernier cas, le financement de l'aide publique est assuré en acculant la population locale à la malnutrition.

Au départ, il fallut exploiter les indigènes en se livrant au troc, sous cette forme particulière appelée « commerce de traite » qui se poursuit d'ailleurs encore de nos jours, et dont le professeur René Dumont a donné une description excellente et exhaustive dans « *L'Afrique noire est mal partie* ».

Monnayer ces produits locaux et en tirer profit supposait cependant leur transport dans des régions à économie monétaire plus développée : Europe ou Amérique du Nord. De plus, on ne pouvait faire argent que de certaines marchandises : les plus précieuses (or, argent, ivoire, bois rares) puis les produits des industries extractives et des cultures commerciales. Pour les matières plus « viles », on en arriva très vite à constater qu'on obtenait un meilleur rapport en revendant du manioc sur place à des Noirs ou à des Indiens dont c'est la nourriture quotidienne, qu'à des Européens qui ne mangent pas quotidiennement du potage au tapioca. Comme on finit par épuiser les stocks à force de razzias ou d'échanges contre de la pacotille, il fallut envisager de produire sur place et de créer un marché intérieur. Sauf à distraire une partie du capital effectuant sa rotation en métropole, il fallait donc *effectuer l'accumulation dans le tiers monde même*. Or, le seul débouché possible, dans des pays principalement agricoles, était de *faire de l'agriculteur un acheteur, donc quelqu'un qui monnaie des marchandises pour se munir d'argent*.

Cela exige qu'il y ait surproduction relative par rapport à une agriculture de subsistance afin que, une fois prélevé le minimum vital (21) ou un peu moins, on puisse, par la vente, transformer

---

(20) Karl Marx : *Le Capital*, Paris. Editions Sociales, 1976, I, XXV, 2 pp. 472 ss.

(21) Il importe peu, en l'occurrence, que le prélèvement de la subsistance soit opéré en nature, par consommation directe d'une part de la production, ou en argent, après la revente d'un produit, alimentaire ou non, car cette dernière forme de prélèvement, même effectuée en argent, ne devient pas non plus du capital. Voir à ce sujet : Karl Marx : *Le Capital*, Paris, Editions Sociales, 1976, II, Ch. II, pp. 67 ss.

l'excédent en argent qui sera jeté dans les mécanismes classiques de l'accumulation et de la circulation du capital.

Nous avons vu comment cette différence est obtenue au détriment du producteur, pour qui l'argent indispensable ne peut être obtenu que par la diminution de sa ration alimentaire. Il nous reste à montrer *qu'on ne lui a laissé aucune alternative au lent dépérissement par la malnutrition.*

L'arme absolue dans ce domaine, est le *mode de répartition des terres.*

Je me servirai de termes empruntés à la législation coloniale en Afrique, parce que c'est là que la situation s'est montrée la plus claire et la plus organisée. Ce mode de répartition se retrouve cependant ailleurs, et n'est pas un souvenir d'une période révolue : la plupart de ces mécanismes et distinctions sont toujours en vigueur.

— *Les villes occupent par définition des territoires soustraits à l'agriculture et transformés en réserve de main-d'œuvre (22).* Si, dans les plus petites, quelques cultures sont possibles, ce n'est qu'au prix de peines infinies et sans même couvrir la consommation propre du producteur.

— *Les concessions et réserves* sont des territoires souvent immenses, soustraits à la production normale soit pour produire des « denrées coloniales » (haciendas et autres latifundia sud-américains, plantations de thé du Kenya, exploitations bétailières des Marungu, etc...), soit à des fins industrielles (mines). On peut s'interroger sur la logique de certaines de ces concessions. Pourquoi, par exemple, avoir concédé de larges portions de territoire, très au-delà des voies, aux compagnies de chemin de fer ? Quant à elles, les Missions, « vu le but hautement civilisateur de leurs œuvres », « reçoivent gratuitement les terres nécessaires à leurs besoins » (23).

— *Le reste des territoires* reste exploitable, mais dans les cas les plus dramatiques (Amérique latine, Ethiopie impériale), il s'agit de moins de cinquante pour cent des terres, et des terrains les plus médiocres.

Nous avons expliqué que l'agriculture indigène, limitée à ces derniers territoires, *ne peut accroître sa productivité par des moyens techniques.* Le moyen traditionnel de restaurer une productivité optimum si la terre donnait des signes d'épuisement, c'était de *se déplacer vers des friches plus fertiles (24)* ou *d'étendre la superficie cultivée*, deux méthodes qui deviennent évidemment impraticables, car on finit toujours par se heurter à une limite. Le territoire, désormais immuable, est donc occupé par une

---

(22) Ce sont en même temps des centres extra-coutumiers, c'est-à-dire que les gens y perdent la possibilité de s'organiser ou de régler leurs différends suivant la coutume. Comme nous l'avons dit plus haut, ce fait est loin d'être neutre.

(23) *Congo Belge et Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Office d'information et de relations publiques pour le C.B. et le R.U., Bruxelles, 1956, p. 108.

(24) Ce qui n'est pas le monopole des sociétés « primitives ». Qu'on songe aux « déménagements » des cités Maya.

population croissante, où la part des « bouches inutiles » est en progrès (recul de la mortalité infantile, augmentation de l'espérance de vie, disparition de certaines maladies ou activités dangereuses, et surtout natalisme exacerbé par la destruction du système traditionnel de solidarité, beaucoup plus large que la famille, même « élargie »).

On ne peut donc ni aller ailleurs, ni augmenter la superficie des champs, et l'agriculture ne voit pas sa production augmenter avec l'accroissement du travail (25). On ne peut pas non plus recourir à des méthodes hautement technologiques (engrais chimiques), ni même plus simples comme la fumure provenant du bétail, car cela supposerait que l'on distraie certaines terres au profit des pâtures, alors qu'on en manque.

Or, la subsistance de chacun exige qu'il dispose de moyens d'achat ! Il ne reste qu'à changer de produit, et surtout à *monnayer la majeure partie de ce qu'on produit*. C'est-à-dire à cultiver ce qui se vend le mieux, au détriment de ce qui serait le meilleur à manger, et à faire le partage « subsistance-revente », que ce soit sur les produits ou sur l'argent de leur vente, en en tirant le plus d'argent possible (pour le réintroduire dans la circulation capitaliste), ce qui veut dire aussi, *en se privant, du point de vue alimentaire, au maximum*.

La vie de l'agriculteur sera ainsi maintenue, soit par la plus petite quantité possible du produit qu'il cultive, soit par un autre produit moins cher, car l'opération n'a de sens que si elle laisse entre les mains du paysan une marge que l'on hésite à qualifier de bénéficiaire, puisqu'elle ne fait que traduire un déficit alimentaire.

---

(25) C'est d'ailleurs à propos de l'agriculture que fut formulée pour la première fois la loi suivant laquelle un nombre croissant de facteurs variables appliqués à un même facteur fixe fait d'abord croître puis décroître la production.

# EN DIAGONALE

## Autour du Zaïre

Une situation intérieure catastrophique et une position internationale névralgique font actuellement du Zaïre une des principales zones explosives au monde.

« Nous pourrions bien nous retrouver avec un autre Iran sur les bras », déclarait l'un des spécialistes américains des questions africaines qui, début mars, recommandaient au gouvernement des Etats-Unis de retirer son soutien au « régime corrompu » de Mobutu.

Que ce régime soit corrompu, c'est notoire depuis longtemps. Que sa faillite économique soit totale, cela ne fait maintenant pas de doute. Que ce régime, politiquement, soit condamné, c'est ce qui apparaît de plus en plus. Et pourtant, répondant aux spécialistes en question, le sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires africaines l'a affirmé sans fard : « les intérêts américains » exigent le maintien de l'aide au Zaïre.

Sans doute « les intérêts américains » et ceux qui leur sont liés, expliquent-ils ce paradoxe d'un pays dont la situation économique s'est détériorée suivant des courbes record depuis 1965 — année de la prise de pouvoir de Mobutu —, mais qui sous le règne de ce dernier, a connu un régime politique parmi les plus stables d'Afrique en dépit de révoltes répétées.

Et les mêmes intérêts pèseront, n'en doutons pas, de tout leur poids politico-économique, et militaire au besoin, dans l'avenir de ce pays qui figure sur la carte du continent africain comme un énorme cœur malade. Ceci quel que soit le sort qu'un avenir plus ou moins proche réserve au « Guide suprême ». L'Occident pourra bien lâcher Mobutu, si la branche du pouvoir craque sous ce dernier. Il ne lâchera pas l'arbre et ses fruits, le Zaïre et ses richesses.

### POUR UNE STRATEGIE DE LA SOLIDARITE

Une internationalisation croissante de l'intervention impérialiste en Afrique, dont le Zaïre est un cas type : c'est ce qui ressort des travaux du Séminaire international sur le Zaïre et la situation en Afrique, qui a réuni à Bruxelles les 3 et 4 mars 1979 — à partir d'une initiative de l'Union belge pour la défense de la paix — des représentants des forces de paix et de progrès d'une série de pays occidentaux impliqués dans l'affaire zaïroise (1). Cette internationalisa-

---

(1) Les thèmes des communications étaient les suivants. Pour la Belgique : La situation politique au Zaïre, par Médard Minampala, représentant le FNLC; La situation économique au Zaïre, par Dany Van Der Steen; l'Etat Zaïrois, par Pierre Joye, économiste; La politique belge à l'égard du Zaïre, par Paul Janssens, comité Zaïre; La base de l'OTRAG, par Walter Zinzen, journaliste BRT.

FRANCE : La CEE et l'Afrique, par le professeur Georges Albert Astre (Mouvement de la Paix); Le redéploiement de la politique française en Afrique, par M. Goux (PCF); La politique économique et financière des puissances occidentales en Afrique, par M. Yves Grenet (Groupe français de la Conférence des catholiques européens); La politique des puissances occidentales en Afrique australe,

tion, comme l'ont souligné plusieurs participants, se fait dans le cadre d'une politique élaborée aux Etats-Unis avec le concours de la Trilatérale.

A cette constatation, répond l'idée-force qui est à la base de ce Séminaire : la nécessité d'internationaliser à son tour l'action de solidarité avec le peuple du Zaïre et ceux d'autres pays d'Afrique pouvant être le lieu d'interventions militaires comme l'ont été récemment le Sahara occidental, le Tchad, la République centrafricaine.

Le Zaïre, un cas type. Il l'est d'abord par le caractère collectif particulièrement poussé des interventions militaires des puissances occidentales au Shaba en 1977 (troupes marocaines aéroportées par la France) et 1978 (paras belges et légionnaires français), jusqu'au projet giscardien de force d'intervention interafricaine élaboré aux lendemains de Kolwezi.

Devant l'inéluçtabilité de nouveaux soulèvements populaires violents, l'impérialisme pourra-t-il s'assurer autrement que par des moyens militaires, la « remise en ordre » du pays ? Il est clair en tout cas qu'un « deuxième Iran » lui serait d'autant moins acceptable, qu'ici aussi ses intérêts non seulement économiques, mais stratégiques sont grands. Maints participants au Séminaire de Bruxelles ont mis en lumière ce que suggère une simple carte géographique : les liens étroits entre la politique zaïroise de l'impérialisme, et son jeu en Afrique australe, son soutien au pays de l'apartheid et aux racistes de Rhodésie, sa politique hostile à l'Angola progressiste qu'il a vainement tenté d'écraser et aux autres pays indépendants de la « première ligne de front ».

## PIECES INQUIETANTES SUR L'ECHIQUEUR

Tout cela s'inscrit dans le contexte inquiétant des contrats passés dans le domaine nucléaire avec l'Afrique du Sud, principalement par la RFA mais aussi par la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, et à la fin de l'an dernier par la société Synatom en Belgique. Les preuves existent, jamais contestées, d'un accord « top secret » entre la R.F.A. et la République d'Afrique du Sud. A Valindaba en R.A.S. s'érige, hors de tout contrôle international, un centre d'enrichissement de l'uranium appliquant la technique allemande en la matière. Or, l'enrichissement de l'uranium est le procédé clé qui ouvrirait la porte à la prolifération des armes nucléaires... Le Traité de non prolifération se trouve ainsi mis en échec par des pays qui, comme la RFA, l'ont pourtant signé. Outre l'Afrique du Sud, d'autres Etats comme le Brésil sont « candidats » à l'arme atomique. Or la R.A.S. est d'ores et déjà capable non seulement d'utiliser cette arme, mais de fournir des matières fissiles à d'autres pays. Et c'est encore l'Allemagne de l'Ouest qui dispose à sa guise dans l'est du Zaïre d'une gigantesque base militaire, l'OTRAG...

Comme l'ont fait apparaître les travaux du Séminaire, les différentes puissances occidentales jouent chacune un rôle défini dans la nouvelle stratégie de l'impérialisme en Afrique. Les USA, qui ont besoin du Zaïre notamment pour certains métaux rares comme le cobalt et le tantale, sont trop échaudés par leur aventure vietnamienne pour se risquer à une intervention militaire directe. Ils laissent ce soin à la France, promue gendarme de l'Afrique, qui voit

dans ses relations économiques avec le tiers monde un moyen de renflouer tant soit peu sa position de faiblesse croissante dans le système productif capitaliste. Ils laissent ce soin à la Belgique, dont les intérêts au Zaïre restent considérables, et qui tient à se réserver la fourniture de produits miniers à des conditions avantageuses. Cette stratégie a pour traits essentiels, à la fois le refus d'un développement réel des pays africains au service de leurs peuples et donc dans le respect de leur indépendance, et le leadership toujours plus affirmé des principaux fournisseurs technologiques de l'Occident — les USA, la RFA, le Japon — sur les autres puissances impérialistes.

Un cas type, le Zaïre l'est aussi par les conséquences sur le plan intérieur, dans tous les domaines, de la mainmise impérialiste étrangère. Une production en régression constante dans la quasi-totalité des secteurs. Une dette extérieure de 90 milliards de FB, pratiquement insolvable. Une balance des paiements lourdement déficitaire, une inflation de l'ordre de 60 % par an. Les salaires les plus bas d'Afrique, un pouvoir d'achat dont l'indice est en chute libre depuis 1960. Un réseau de voies de communication délabré. Une situation sanitaire plus que critique, terrain propice aux épidémies. Une mortalité infantile des plus élevées (50 % de décès avant l'âge de cinq ans). Une famine toujours plus massive (2). Et sur le plan politique, le régime que l'on sait.

## UNE MARIONNETTE TECHNOLOGIQUE

Economiquement, le Zaïre en est arrivé là par le rôle toujours plus marqué que lui a assigné l'exploitation coloniale puis néo-coloniale de ses ressources. Son appareil de production entièrement extraverti est totalement dépendant des investissements étrangers. Il est soumis à des conditions d'exploitation qui rendent illusoire l'idée de « transfert » technologique, mais trop réel le poids, plus grand qu'ailleurs, d'un véritable impérialisme technologique.

Le « plan Mobutu », la mise sous tutelle internationale du Zaïre dans le cadre du Fonds monétaire international — un technocrate allemand a pris en mains le contrôle des changes, la Belgique a repris l'organisation des transports et des douanes — risque de n'aboutir, au delà de savants rééquilibrages, qu'à aggraver cet état de choses. Le Zaïre est sans doute le pays d'Afrique où l'héritage colonial pèse le plus lourd : triste honneur pour notre pays.

---

par le professeur André Zwiack (Comité National pour l'indépendance et le développement); Les transnationales et le rôle du mouvement syndical, par Maurice Gastaut (CGT); Une communication de M. Cukermann de l'AFASPA.

ETATS-UNIS : Une communication du professeur Herbert Weiss, de l'Université de New York.

RFA : Des interventions sur le rôle de la RFA au Zaïre - la base de l'OTRAG, les relations nucléaires avec l'Afrique du Sud.

Le comité organisateur a décidé de publier les travaux du séminaire et de rester en contact pour examiner la possibilité d'une action de solidarité unitaire avec les peuples d'Afrique en lutte pour leur libération. Pour tous renseignements, on s'adresse au secrétariat du comité organisateur : rue de la Tulipe 29, 1050 Bruxelles. Tél. 02/512.52.82.

(2) Voir l'étude sur le phénomène de déficit alimentaire publiée dans ce numéro.

Il en va de même au niveau politique. Le régime mobutiste (3) qui n'est pas une dictature militaire de type classique avec idéologie collective de l'armée, apparaît comme le pouvoir d'une marionnette omnipotente, mais elle-même entièrement dépendante. Si l'autocratie absolue de Mobutu se manifeste à tous les niveaux, par le poids du parti unique, par une centralisation poussée à l'extrême, par une rotation rapide du haut personnel politique et administratif, par la tactique des ethnies et le système des prébendes, — ce pouvoir ne s'appuie pourtant pas sur une bourgeoisie autochtone à base économique : celle-ci n'existe pas, Mobutu lui ayant coupé l'herbe sous le pied pour rester la seule source de répartition d'avantages. Du même coup, pour la classe dirigeante zaïroise, la dépendance de l'étranger apparaît comme une nécessité vitale pour entretenir son train d'existence, puisque le contrôle impérialiste par l'entremise de Mobutu est total sur l'économie du Zaïre.

## AU DEVANT DE L'ACTUALITE

Pour en terminer par le rôle du mouvement progressiste et pacifiste belge, le Séminaire de Bruxelles confirme que ce rôle peut et doit se renforcer en allant au devant de l'actualité.

Celleci s'est chargée, en ce début d'année, de nous rappeler à la vigilance. L'envoi de para-commandos belges à Kitona trouve une bien peu sérieuse justification dans les allégations d'ailleurs contradictoires de Vanden Boeynants, à en croire lequel il s'agissait tantôt d'aller « instruire » les unités zaïroises, tantôt de « protéger » les ressortissants belges en liaison avec une obscure affaire de mercenaires prétendument à la solde de l'opposition zaïroise. Loin de l'Ecosse, ses fantômes et ses châteaux où traditionnellement ils allaient en manœuvres, les paras belges au Zaïre risqueraient tôt ou tard d'être confrontés à un peuple en chair et en os et à sa misère. Ceci indépendamment du fait accompli antidémocratique, par un gouvernement d'affaires « courantes », de cette expédition douteuse.

Quant à nos ressortissants, et outre le fait que ces opérations dites « humanitaires » ne prennent en considération que l'homme à la peau blanche, toutes les interventions militaires antérieures au Zaïre ont prouvé que ce sont elles qui, plus que tout, mettent en péril la sécurité des Européens. Il importe donc, d'une part, de démythifier dans l'opinion publique cet « humanitarisme » sélectif et aventuriste.

D'autre part il faut mettre en garde — et ce devrait être le rôle du Ministère des Affaires étrangères — les civils belges au Zaïre devant le fait que s'ils s'y rendent ou s'ils y demeurent, c'est à leurs risques et périls. Quant aux armes dont beaucoup d'entre eux se munissent dans la crainte d'un soulèvement, elles ne peuvent qu'attirer, comme autant d'aimants, la colère des populations.

Il s'agit encore d'assurer à ceux qui le désirent, par des moyens non militaires (comme ceux qu'avait offert de mettre en œuvre à Kolwezi, en accord avec le FLNC, la Croix rouge internationale), les meilleures conditions possibles de rapatriement.

---

(3) Un tableau du régime mobutiste est tracé par Pierre Joye dans le « Drapeau Rouge » du 6-3-79.

Il importe enfin d'exiger du gouvernement belge la remise en cause de son soutien au régime de Mobutu, et dans l'immédiat, de toute coopération militaire avec le Zaïre. Il faut dénoncer toute politique des petits pas dans ce domaine, qui pour moins dangereuse qu'elle paraisse (qu'est-ce que 250 paras ?), ne le serait peut-être que davantage à plus long terme en mettant en marche un engrenage.

...

Dans la lutte pour un nouvel ordre économique international, les intérêts des travailleurs de nos pays et les droits des peuples d'Afrique se rejoignent en définitive. A condition que se développe à l'échelle internationale la solidarité entre les travailleurs des mêmes groupes transnationaux qui démantèlent et licencient ici, surexploitent et affament là-bas. Une exigence qui se pose, en particulier, dans le cadre de l'Europe des Neuf et de ses relations avec l'Afrique.

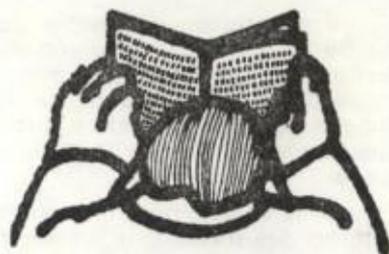
La solidarité peut, l'histoire l'a prouvé, se constituer en force politique. C'est notre tâche et c'est aussi notre intérêt que cette force grandisse assez pour que l'emporte le droit des peuples et soient préservées les chances de la paix. Pour que le Zaïre ne soit ni une galère où se perpétue le malheur de son peuple sous une domination néo-coloniale sophistiquée et technocratisée, ni — et ceci risque fort d'entraîner cela — une poudrière à l'arrière-plan nucléaire.

**Pierre ERGO.**

#### **QUELQUES OUVRAGES A CONSULTER :**

- *Zaïre, le dossier de la recolonisation*, par le Comité Zaïre, éd. L'Harmattan (Paris) et Vie ouvrière (Bruxelles), 1978.
- *Echanges économiques extérieurs du Zaïre, dépendance et développement*, par Daniel Van der Steen, « Cahiers du Cedaf », Bruxelles, 1977.
- *L'enseignement universitaire au Zaïre*, par Benoît Verhaegen, éd. L'Harmattan (Paris) et CEDAF (Bruxelles), 1978.
- *Le régime présidentiel au Zaïre*, « CRISP », Bruxelles, 1972.
- *Les trusts au Congo*, par Pierre Joye et Rosine Lewin, Société Populaire d'Édition, Bruxelles, 1961.

# Livres



## Anthropologie et Marxisme

par Marc Abélès

« Anthropologie et marxisme » : on s'attend, soit à un « point » sur la question soit à un apport théorique novateur. Le livre de Marc Abélès est à cheval sur les deux. A cheval est l'expression qui convient car cette réflexion galopante nous entraîne toujours plus loin. Comme des paysages qui défilent, les objets d'études se dérobent aussitôt notre curiosité installée. Le livre a pour thème le devenir des sociétés étudiées par les ethnologues (1). Certaines sociétés comprennent moins que d'autres, les conditions de leur propre changement : elles tendent à se reproduire identiques à elles-mêmes. Cependant les sociétés changent.

Première question : peut-on, aujourd'hui, négliger les contradictions introduites par les Blancs ? Abélès répond : non ; il a raison.

Deuxième question : indépendamment de ces contradictions, les sociétés évoluent ; quel est le moteur de cette évolution ? Notre auteur s'en prend aux anthropologues « écologistes », qui pensent que c'est uniquement en fonction du milieu que la culture se modifie. Ce matérialisme est impuissant à rendre compte des transformations concrètes des sociétés. Marc Abélès prévient l'objection de ceux qui estiment que l'« économisme marxiste » est tout aussi impuissant. Il se base sur les « Formes qui précèdent la production capitaliste » (Marx 1857-1858) et sur d'autres écrits de Marx, qui prouvent que celui-ci ne privilégiait pas une vision « économiste » de l'his-

toire. Les catégories d'économie « pure » sont difficiles à appliquer aux sociétés non capitalistes. L'individu en tant que travailleur autonome, par exemple, n'existe pas dans les sociétés agraires qui ne reposent pas sur un marché de l'offre et de la demande. Un rapport social y prédétermine toute l'activité de l'individu. Souvent, un rapport communautaire conditionne la forme que revêt le travail. Abélès remarque que c'est Lévi-Strauss (un auteur souvent qualifié d'idéaliste) qui fait une lecture littéraire de Marx et l'oppose au dogmatisme de certains marxistes. Karl Marx parle, en effet, « de sociétés peu dialectiques » et de « verrou historique » qui bloque les sociétés asiatiques. Remarques d'un grand intérêt pour les anthropologues qui s'intéressent à des sociétés peu évolutives : des sociétés qui semblent moins que la nôtre en proie à des contradictions antagoniques. La vie sociale des individus y repose sur des relations de parenté. Un défi à la théorie marxiste puisque ce tissu généalogique semble avoir plus d'importance que le mode de production de la vie matérielle. La tentative qui vise à chercher dans les structures de parenté le reflet d'un **donné** économique, s'est révélée invalide. L'auteur de « Marxisme et anthropologie » analyse, dès lors, les théories alternatives. Le structuralisme fait de la parenté une structure d'échange, et de l'échange (de biens, de messages et de partenaires matrimoniaux), la base de la vie sociale. Le célèbre ouvrage de Lévi-Strauss, « Les structures élémentaires de la parenté », fait de la parenté l'expression d'une fonction de communication. La parenté serait donc, comme le

langage, une structure « vide », qui ne connaît que sa propre loi ; et qu'on peut étudier grâce à une méthode voisine de la linguistique structurale. A cette théorie, Abélès oppose le point de vue marxiste : « Si les sociétés se reproduisent, c'est d'abord parce qu'elles produisent les éléments de leur propre survie dans des conditions matérielles déterminées. Et c'est du mode de production qu'il faut partir pour envisager le lieu de parenté et les fonctions qu'elle assume » (p. 60). Mais pour affronter un tel objet d'étude, la problématique marxiste doit, selon Abélès, « non seulement approfondir, mais remanier ses concepts et en produire de nouveaux » (p. 60). Pour les auteurs marxistes, la prédominance des rapports de parenté tient à ce qu'ils sont aussi, ou à ce qu'ils fonctionnent, comme **rapports de production** ; et qu'ils constituent le présupposé à l'appropriation des conditions de la production. La communauté « primitive » est donc envisagée en tant que « système de rapports qui marque l'accès aux ressources et régle les opérations de production » (p. 61). Selon Abélès (qui rejoint sur ce point d'autres anthropologues se réclamant du marxisme), on ne peut plus penser le rapport infrastructure (économique) - superstructure (idéologico - juridico - politique), comme un simple déterminisme. Reconnaissons avec Abélès que réduire le marxisme à une sorte de croyance en une économie « pure » qui déterminerait tous les autres faits sociaux, constitue une curieuse vulgarisation. C'est oublier un peu vite, non seulement de nombreux écrits de Marx et Engels, mais aussi les travaux (plus récents) de Gramsci. Abélès fait appel à un type de causalité complexe (et non mécaniste) : « la production sous la parenté implique une symbolique et une politique de la parenté » (p. 61). Après avoir passé en revue les travaux des anthropologues marxistes français (M. Godellier, Cl. Meillassoux, E. Terray, P.P. Rey, A. Marie), notre auteur constate

qu'ils reconnaissent tous l'importance d'éléments non-économiques (idéologiques ou politiques) dans certains modes de production. Néanmoins, estime-t-il, ces éléments ont été, jusqu'ici, sous-estimés et il faut, à présent, pousser plus loin leur analyse. L'anthropologie se doit, par exemple, d'expliquer la nature des contradictions qui existent dans des sociétés non divisées en classes sociales antagonistes. Objectif qui entraîne Abélès à contester un autre lieu commun d'un marxisme mal compris : l'Etat n'apparaît pas nécessairement en même temps que la stratification de la société en classes sociales. Engels selon Abélès, reconnaissait (dans l'Anti-Dühring) l'existence d'un pouvoir autonome avant l'apparition d'un antagonisme de classes, tout en affirmant que cette apparition « fit de l'Etat une nécessité ». Après avoir montré, exemples à l'appui, qu'il existait des prééminences politiques non fondées sur une exploitation économique, Marc Abélès développe sa thèse : l'idéologie, l'imaginaire en tant que lecture collective et conventionnelle du réel, peut jouer un rôle fondamental dans l'émergence d'un pouvoir politique autonome. Voilà l'essentiel de l'ouvrage. Pour le reste, l'auteur se livre à une dissection des relations qui se nouent entre l'anthropologue et les sociétés qu'il étudie. Il se pose la vieille question : l'anthropologie, à quoi ça sert ? Et en conclut que c'est un mode d'investigation (applicable ailleurs et ici) qui est porteur d'effets critiques : « L'anthropologie, ça sert énormément parce que la relation ethnologique est indispensable à notre appréhension des rapports sociaux, en Europe comme sur les continents lointains », (p. 231).

**J.P.C.**

---

(1) Dans l'usage français, les termes ethnologie et anthropologie sont synonymes.

# Revue

## La Revue Nouvelle

Deux dossiers sont à signaler dans les livraisons de février et mars de la « Revue nouvelle » (1).

Le premier (« Afrique noire, fantasmes et réalités »), part d'une mise en question du type d'informations répandues l'été dernier sur les événements du Shaba, consistant à camoufler la vérité des faits, la nature des enjeux derrière « nos propres fantasmes », explique Jean Debra qui parle aussi d'« incohérence » des puissances occidentales en Afrique. Celle, par exemple, des USA et de la Grande-Bretagne qui ont « inventé » une « curieuse » doctrine : condamner officiellement le régime d'apartheid et, officieusement, le soutenir. On fera remarquer que ce type de politique n'a rien de bien neuf ni de très étonnant. Et qu'il n'est pas étranger aux gouvernements belges, tant s'en faut... Et puis, s'agit-il réellement d'« incohérence » ? Avançant « l'hypothèse effrayante » — mais hélas trop confirmée — que l'Afrique australe tout entière serait devenue un champ d'entraînement pour les grandes puissances, le même Jean Debra y voit l'Occident intervenir « un peu au hasard », sans trop se préoccuper des caractéristiques des peuples qui y vivent. Certes, l'impérialisme néo-colonial méprise parfaitement ces caractéristiques, encore qu'il sache fort bien les utiliser pour appliquer le vieil adage : diviser pour régner.

N'est-ce pas là toutefois sous-estimer un peu ce qui apparaît au contraire de plus en plus, au delà des contradictions inter-impérialistes, comme une stratégie collective où les puissances impliquées occupent chacune une position définie (2) ? Cette nouvelle stratégie dépasse en effet, me semble-t-il,



la simple logique intrinsèque de l'exploitation capitaliste que met en cause dans ce dossier, Nicolas Bardos-Feltoronyi à partir des budgets belges de coopération au développement. Jean-Claude Willame fait apparaître cette dimension stratégique lorsqu'il évoque la « diplomatie Lonrho » (un consortium géant aux intérêts importants en Afrique), les sommes mises à la disposition de Carter par le Congrès américain à destination des Etats frontaliers de l'Afrique du Sud, ou l'intervention de la Banque mondiale en Rhodésie. Tout cela est en définitive bien plus politique que fantasmagorique...

Un dossier fort utile au demeurant, à un moment où s'aiguisent les exigences de la solidarité avec les peuples d'Afrique australe et du Zaïre. Un éclairage des événements de Kolwezi est apporté par Colette Braeckman, tandis que Daniel Van Der Steen montre une radioscopie de la presse quotidienne belge à propos des mêmes événements.

Nous avons déjà, dans le numéro précédent des C.M., évoqué le papier que Renaud Denuit consacre au Vietnam — assimilé à « une dictature, un impérialisme » — pour mettre en cause les accords de coopération de la Belgique avec ce pays martyr qu'on s'acharne de toutes parts à déstabiliser. Vraiment — à propos du

(1) Av. Van Volxem, 305, 1190 Bruxelles (tél. 02/343.67.98). Prix au numéro : 140 FB.

(2) Voir notre article « Autour du Zaïre » dans la rubrique « En diagonale » du présent numéro.

rôle de la presse et de la nature de l'information —, c'est ailleurs que dans la « Revue nouvelle » qu'on se serait attendu à lire cette sorte de chose.

Toujours dans la R.N. de février, une note de Jean-Marie Chauvrier évoque les « réalités communistes » et les perspectives de « ceux d'en bas » en R.D.A. et en Tchécoslovaquie : les travailleurs, que des « limites idéologiques » et la mise en veilleuse de l'esprit critique empêchent, pour l'auteur, d'accéder à une véritable émancipation malgré le processus de promotion socio-culturelle de la classe ouvrière. Il est vrai qu'il y a là problème et il ne s'agit pas d'un problème secondaire : l'expérience a prouvé que « la collectivisation des moyens de production ne suffit pas », sinon à « changer la condition ouvrière » — car changement il y a quand même ! —, en tout cas à garantir l'entière libération humaine dont le socialisme porte la promesse.

La politique pénitentiaire en Belgique fait l'objet de l'étude que présente le numéro d'avril. Ou plutôt l'absence de politique en la matière, malgré les négociations engagées à la suite des nombreux mouvements de détenus. Un dossier délicat de plus à être, si l'on peut dire, mis à l'ombre... Il est vrai, remarque Christian Panier, que cela ne concerne « que » quelques milliers de détenus, « déchets et boucs émissaires tout à la fois ». Désinséré la plupart du temps de toute vie sociale, voué à la misère sexuelle, confronté à un personnel surveillant peu formé à sa tâche et mal payé, le prisonnier est un « exilé de soi-même ».

Jean-Pierre Keimeul aborde pour sa part le travail social en prison, ce qui nous vaut quelques témoignages ahurissants sur — entre autres — les conditions d'hygiène faites aux détenus dans certaines prisons. En Belgique, oui. L'administration, elle, a tendance à favoriser les pratiques répressives génératrices de tensions, plutôt que l'aide morale et les initiatives sociales. En fait, comme le souligne Jean François dans son approche juridique du problème, « tout se passe comme si l'incarcération en-

traînait ipso facto la perte de tout droit ». La formation générale et professionnelle, les prestations à charge de l'Etat, restent des vœux pieux, les recours sont souvent illusoires. Bref, c'est une refonte globale des dispositions réglementaires actuelles qui s'impose, pour que la prison cesse d'être une anti-société.

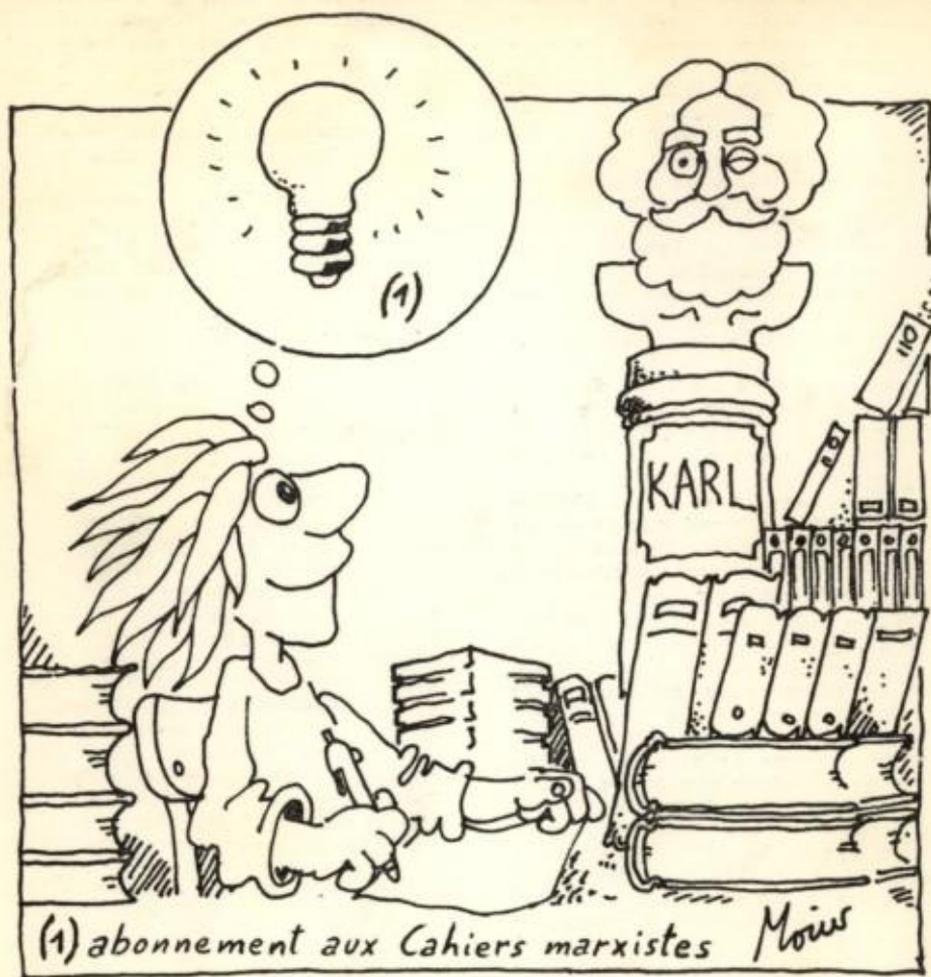
L'Afrique est encore au rendez-vous dans la rubrique « politique du mois » de ce numéro. Il y a le contrat sur l'achat d'uranium passé entre les sociétés belges d'électricité (à travers la Synatom contrôlée par Intercom) et l'Afrique du Sud. Un double coup bas contre la démocratie, constate Léon de Busquey : par la caution ainsi apportée au régime de l'apartheid, par le mépris ainsi affiché du débat public indispensable en matière d'énergie nucléaire : « le choix du surgénérateur est déjà contenu dans le principe des achats d'uranium »...

Paul Serlon aborde quant à lui l'envoi récent de paras au Zaïre. Nous citerons avec lui Simonet : « Ne le dites pas trop (sic), mais nos paras pourraient être fort utiles en cas d'opération de sauvetage éventuel »... Et des témoignages sur le climat d'insécurité qui résulte du « vide politique » au Zaïre : embryons d'armées privées, Mobutu ne se déplaçant plus qu'entouré de ses gardes marocains... Et de dénoncer le « super-flic » belge et sa volonté « politiquement stupide » de retarder les échéances de l'Histoire. Stupide sans doute, mais encore une fois ne l'oublions pas : au travers et au delà de VdB et consorts, c'est toute une stratégie qui se dessine en Afrique. Et l'Occident ne désespère pas de réinvestir au Zaïre le « vide politique » qui s'est créé autour d'une dictature.

Mentionnons encore dans ce même numéro : « La guerre des medias » par Marc Delepeleire, « Le prêtre et le peuple : à chacun sa religion ? » par Mike Singleton, « La recherche agronomique au tournant » par Robert Leconte, « Martinique, un cas de dépossession du tiers monde » par J.-P. Gavard-Perret.

P.E.

Une bonne idée pour mieux agir...



L'abonnement annuel (10 livraisons) : 500 F  
L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 250 F  
Etranger : 600 F  
Soutien : ..... F.

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad — 1000 Bruxelles  
Téléphone : (02)512.90.12 — CCCP 000-0188745-80 de la  
Fondation J. Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef  
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F